

Analyse des besoins sociaux sur le territoire du CIAS du Blaisois Bilan 2015

Décembre 2016 - n° 3

Dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux conduite par le CIAS du Blaisois sur son territoire d'intervention, un état des lieux est réalisé annuellement en partenariat étroit avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires. Il nécessite le recueil d'informations fines auprès de nombreux partenaires. Un important travail de structuration des données et de mise en cohérence se poursuit au fil des années.

Ce document présente les principaux indicateurs sous forme d'un atlas social, par territoires. Une cartographie par communes, voire par quartiers pour Blois, est proposée sur certaines thématiques pour affiner l'analyse.

Après plusieurs années difficiles sur le front de l'emploi et du chômage, des **signes d'amélioration** commencent à être perçus dans la zone d'emploi de Blois. Le **nombre d'emplois salariés privés est en légère hausse** entre juin 2015 et juin 2016, la **reprise de l'intérim (+ 18 % en un an)** en étant le principal moteur. Le **taux de chômage recule** pour le quatrième trimestre consécutif (**8,5 %** fin juin 2016) et se situe 1,4 point en dessous du taux national.

Il est cependant trop tôt pour en ressentir les effets sur les publics les plus en difficulté et ces signaux restent fragiles. La baisse du chômage ne concerne que les personnes n'ayant pas travaillé dans le mois. Le **nombre** de celles qui effectuent des **allers-retours sur le marché du travail s'accroît encore**. C'est aussi le cas du **chômage de très longue durée** qui affecte **21 % de personnes supplémentaires** en un an (1 315 inscrits depuis plus de 2 ans sur le territoire d'Agglopolys).

Alors que les **seniors** viennent encore gonfler sensiblement les rangs du chômage (+ 9 % au cours de l'année), l'effectif des **jeunes de moins de 25 ans** s'est réduit, en particulier à Blois (- 14 %).

La Mission locale du Blaisois a accompagné **plus de 2 000 jeunes en difficulté** (chiffre en hausse de 4 % en un an). Globalement, plus d'un **jeune d'Agglopolys sur 6 n'est ni en emploi ni en formation**.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de **bénéficiaires du RSA socle** (avec ou sans activité) est contrastée : **Blois** en recense **une centaine de plus**, la **périphérie une trentaine de moins**. Au total, plus de 2 900 foyers perçoivent le RSA socle et près de 3 100 un autre minima. Le nombre d'allocataires de l'AAH,

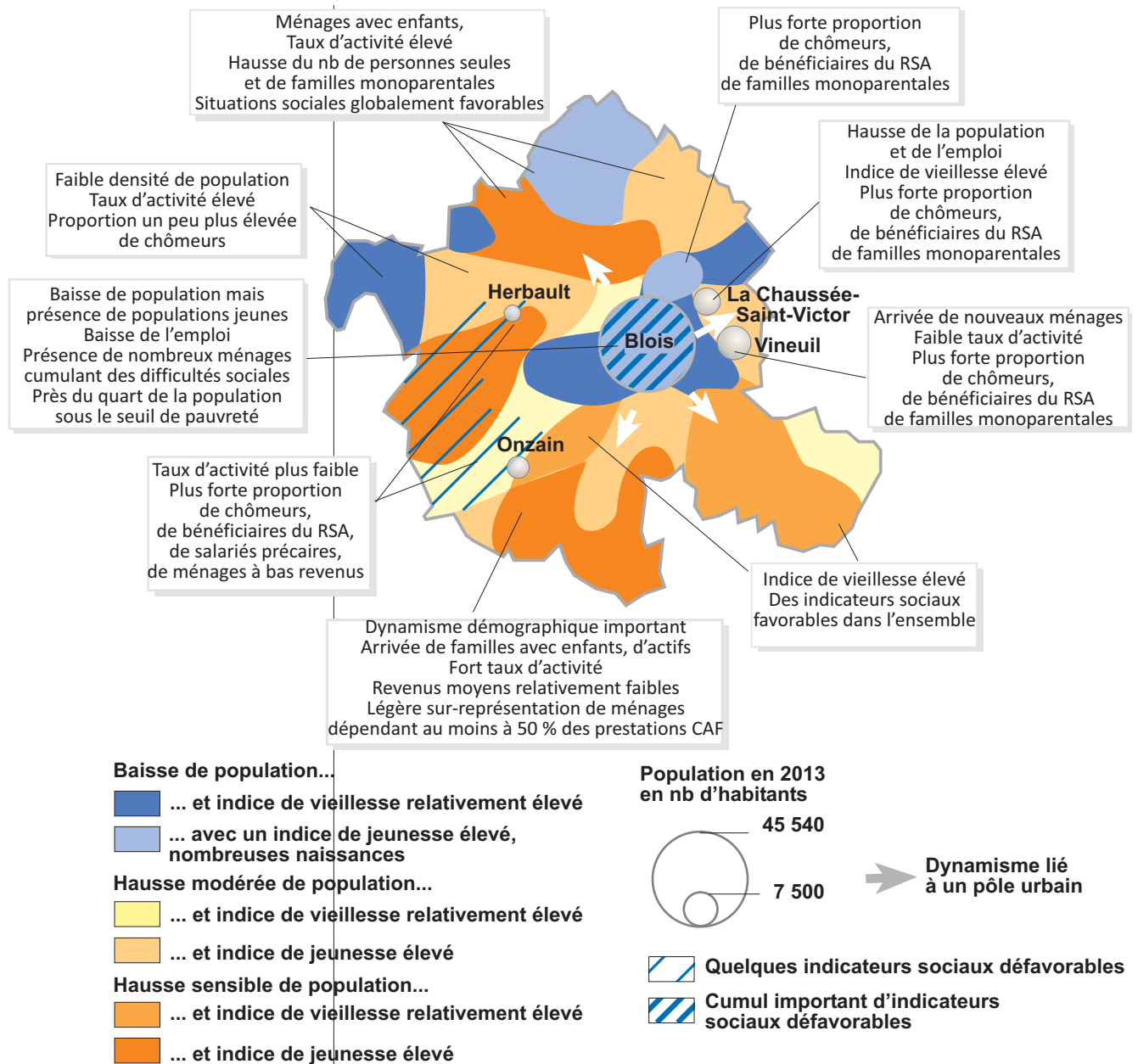
comme celui du minimum vieillesse, a encore augmenté. Les 3/4 de ces bénéficiaires résidant à Blois, la **situation de la ville centre s'est plutôt dégradée**. Le **taux de pauvreté** y est élevé (**23,8 %** contre 13,8 % en moyenne pour Agglopolys en 2013, dernières données disponibles) et s'est davantage aggravé que sur les autres territoires de référence.

La précarité des ménages touche particulièrement les enfants. Plus de 6 000 vivent dans une famille monoparentale, plus sujette à la pauvreté. Près de 6 sur 10 résident à Blois. 43 % des enfants blésois de moins de 3 ans vivent dans une famille à bas revenu et pour près de 3 enfants sur 10 aucun parent présent au foyer n'est en emploi.

Les **personnes âgées** apparaissent dans l'ensemble bénéficiant de **conditions de vie plus favorables**. Seulement **5,7 % des ménages de 75 ans ou plus sont en dessous du seuil de pauvreté** et leur niveau de revenu est plutôt élevé, en particulier à Blois. Toutefois, **520 personnes perçoivent le minimum vieillesse (en hausse de 9 % en 2 ans)**.

Dans l'ensemble, les **difficultés** perçues sont très **largement concentrées dans la ville centre** où le **parc social** est particulièrement développé et l'**offre de services et de structures d'accueil** étoffée. Les **indicateurs sociaux** sont, pour la plupart, **plus favorables sur le reste du territoire d'Agglopolys** qu'en moyenne départementale. Des **fragilités** sont toutefois **repérées**, comme les années antérieures, **dans le secteur d'Onzain** et, dans une moindre mesure, à **Herbault**. Le niveau de revenus y est aussi plus faible, comme dans le Sud-Est. Enfin, les **communes de Vineuil, la Chaussée-Saint-Victor et Villebarou** enregistrent des **proportions un peu plus fortes de chômeurs, de bénéficiaires du RSA et de familles monoparentales**.

Synthèse des principaux indicateurs socio-démographiques



SOMMAIRE

Le périmètre d'étude	3
Un renouvellement important de la population	4
<i>Une croissance démographique toujours plus soutenue au sud de la Loire.</i>	4
<i>La courbe des naissances s'infléchit.</i>	5
<i>Des mouvements de population nombreux à Blois et en couronne Est</i>	6
<i>La dynamique de construction se ralentit.</i>	7
<i>Un vieillissement du territoire encore modéré mais à un rythme relativement soutenu.</i>	8
<i>Le nombre de personnes seules augmente dans tous les territoires</i>	9
Les enfants blésois très concernés par les difficultés sociales et financières	10
<i>Une famille avec enfants sur 3 est monoparentale à Blois</i>	10
<i>Plus de 4 jeunes enfants blésois sur 10 vivent dans une famille à bas revenu.</i>	11
<i>28 % des enfants de Blois vivent dans une famille sans actif en emploi</i>	11
<i>500 enfants et jeunes ont un droit ouvert au titre de l'AAEH.</i>	11
Légère dégradation de la situation financière des ménages	12
<i>La pauvreté s'accroît encore à Blois</i>	12
<i>Une dépendance aux prestations sociales qui se stabilise pour les allocataires de la CAF</i>	13
<i>Un nombre croissant de bénéficiaires de minima sociaux, surtout à Blois</i>	14

<i>Augmentation du nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aide à la couverture santé.</i>	15
Des premiers signes encourageants sur le front de l'emploi et du chômage	16
<i>Légère embellie de l'emploi salarié privé début 2016</i>	16
<i>16 % des salariés sont en emploi précaire</i>	17
<i>Aggravation du chômage de très longue durée et de celui des seniors</i>	18
Publics rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle	20
<i>La hausse du nombre de bénéficiaires du RSA se poursuit</i>	21
<i>Une offre diversifiée de structures d'insertion par l'activité économique</i>	21
<i>Plus d'un jeune sur 6 n'est ni en emploi ni en formation</i>	22
<i>Hausse du nombre de bénéficiaires de l'AAH en 2015</i>	23
Les difficultés de logement, des évolutions contrastées ...	24
<i>84 % des locataires du parc social résident à Blois.</i>	24
<i>Stabilité du nombre de bénéficiaires d'une aide au logement en 2015.</i>	24
<i>Les habitants de Blois, principaux bénéficiaires des aides du FSL</i>	25
Des indicateurs sociaux moins défavorables pour les personnes âgées	26
<i>830 habitants supplémentaires âgés de 75 ans et plus en 5 ans</i>	26
<i>Un niveau de ressources plutôt confortable dans l'ensemble</i>	27
<i>Le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile se renforce encore.</i>	28
<i>Principales actions menées par le CIAS auprès des personnes âgées</i>	29

Le périmètre d'étude

Pour permettre une analyse fine par territoire tout en disposant d'un nombre suffisant d'habitants, le document s'appuie sur une sectorisation de la communauté d'agglomération en 7 zones :

Blois : ville centre avec ses particularités sociales (surreprésentation des ménages d'une personne, forte disparité des revenus ...).

Couronne Est de Blois : communes urbaines de la 1^{ère} couronne, appartenant à l'unité urbaine de Blois définie par l'Insee.

Couronne Ouest de Blois : communes de la 1^{ère} couronne ouest, plus rurales, incluant Orchaise qui présente des caractéristiques assez semblables.

Nord : communes rurales, niveau de revenus plus élevé que dans les communes de l'Ouest.

Ouest : communes rurales, niveau de revenus moins élevé que dans les communes du Nord.

Sud-Est : communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus relativement élevé.

Sud-Ouest : communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus plus modeste.

La partition tient notamment compte du caractère urbain ou rural des communes, de l'organisation territoriale locale (habitudes de déplacements, sectorisation scolaire, par ex.), des principales composantes et évolutions démographiques.

Une **commune nouvelle** a vu le jour au 1^{er} janvier 2016, **Valencisse**, née de la fusion d'Orchaise et de Molineuf. **Chambon-sur-Cisse les rejoint au 1^{er} janvier 2017**. A cette date, la partie ouest d'Agglopolys comptera également **2 communes nouvelles supplémentaires : Veuzain-sur-Loire et Valloire-sur-Cisse**. Cette dernière inclut Seillac, jusqu'alors pris en compte dans le territoire Ouest. Elle sera progressivement comptabilisée dans la Couronne Ouest mais son faible poids démographique n'aura pas de réelles incidences sur les modifications statistiques par périmètre d'étude.

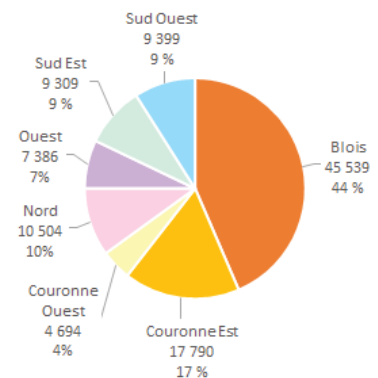
Territorialisation du périmètre d'étude



Territoires



Poids démographique des secteurs en 2013



D'après source Insee - RP 2013

UN RENOUVELLEMENT IMPORTANT DE LA POPULATION

Le territoire d'Agglopolys a gagné près de 1 300 habitants entre 2008 et 2013 (dernière période disponible). Si le noyau urbain a encore perdu des habitants, c'est au profit notamment des communes environnantes, dans une logique de desserrement urbain. Le solde naturel est encore largement positif dans tous les territoires de l'agglomération et à Blois en particulier. **La courbe des naissances, fortement orientée à la hausse depuis le début des années 2000, tend à s'inverser.** 1 237 naissances domiciliées à Agglopolys ont été enregistrées en 2015, soit 11 % de moins en 3 ans. La fécondité y reste toutefois plus élevée qu'en moyenne départementale ou régionale, notamment à Blois.

Les **mouvements de population** sont importants entre territoires de l'agglomération et avec l'extérieur. **3 500 résidents** se sont installés à Agglopolys au cours de la seule année 2013. Presqu'autant en sont partis. A Blois, 18 % des ménages occupent leur logement depuis moins de 2 ans (14 % en moyenne sur la communauté d'agglomération, 12 % en moyenne régionale).

Comparé au département et à la région, le territoire apparaît comme **relativement jeune avec 107 personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans** (127 pour le Loir-et-Cher) mais le vieillissement y est un peu plus soutenu. L'indice de vieillesse a augmenté de 14 points en 5 ans contre 10 à 12 points dans les autres territoires de référence..

Une croissance démographique toujours plus soutenue au sud de la Loire

> **104 620 habitants en 2013** (date du dernier millésime publié du recensement INSEE).

> **Entre 2008 et 2013 le taux de variation annuel moyen** de la population est légèrement plus faible au sein du territoire d'Agglopolys (+ 0,25 %) que dans les territoires de référence. **Agglopolys gagne 1 300 habitants** au cours de la période.

> Les évolutions sont cependant très contrastées, tant entre les territoires qu'en leur sein.

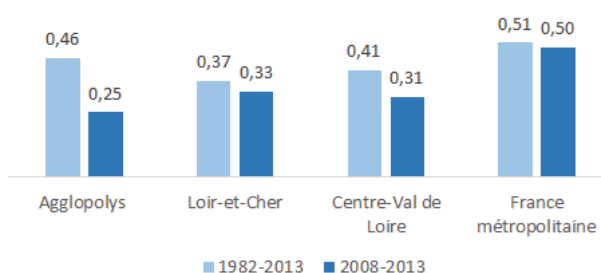
> La population de Blois décroît encore au cours de la dernière période d'observation disponible, mais ce phénomène tend à se réduire depuis quelques années. Ainsi, près de **1 300 habitants (en particulier des familles avec enfants) ont quitté Blois** sur la période.

> La **croissance démographique** de la couronne Est est tirée par deux locomotives, **Vineuil et La-Chaussée-Saint-Victor**. Celles-ci enregistrent au total 765 habitants supplémentaires en 5 ans, essentiellement grâce à l'apport migratoire.

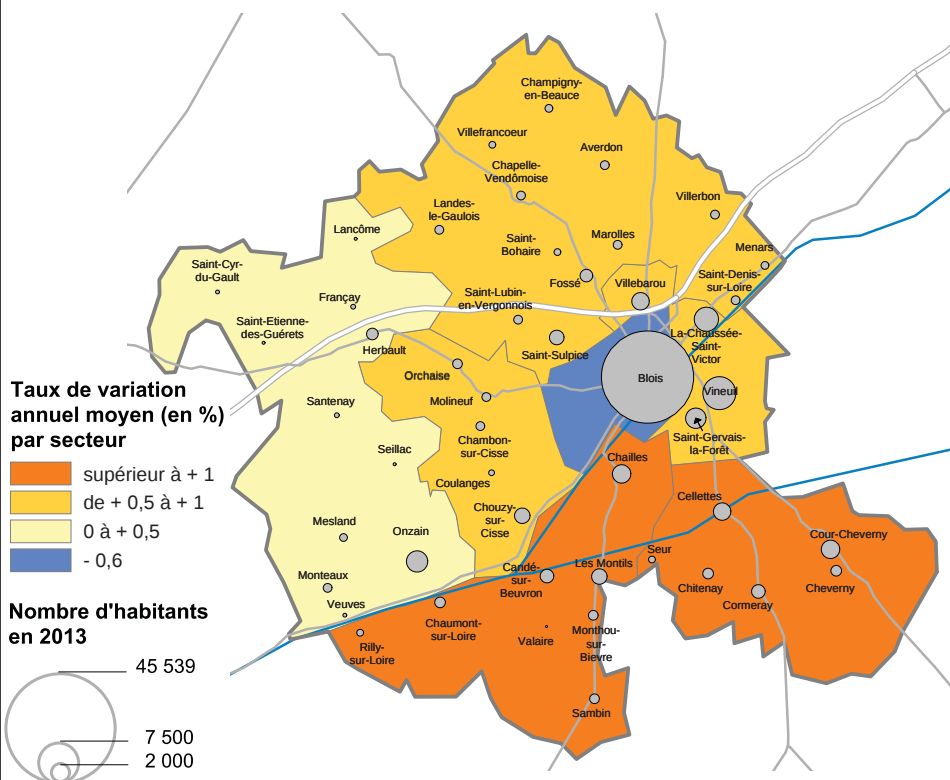
> La **hausse de population** demeure relativement **soutenue** dans toutes les communes situées **au Sud de la Loire**, excepté à Valaire.

> L'Ouest enregistre peu de changements démographiques.

L'évolution démographique
Taux de variation annuel moyen sur longue et courte périodes (en %)



Population par commune en 2013 et évolution démographique 2008 - 2013 par secteur (taux de variation annuel moyen de la population)

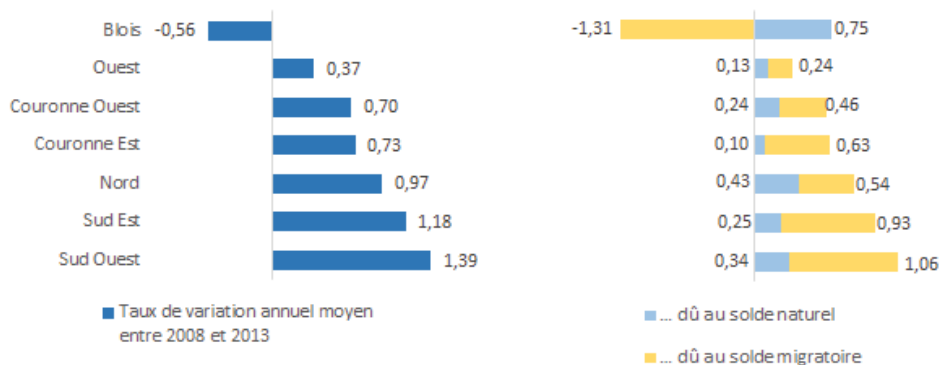


> Les composantes de l'évolution démographique diffèrent fortement entre Blois et le reste du territoire d'Agglopolys.

> En effet, seule la **ville centre** enregistre un **solde migratoire apparent négatif** (- 1,31 % par an). Parallèlement, le **taux de variation annuel dû au solde naturel** y est **nettement plus élevé** : + 0,75 % par an, soit plus de 2 fois supérieur à celui des autres territoires, excepté le secteur Nord de la communauté d'agglomération.

> Hors Blois, la croissance est principalement due à l'installation de nouveaux ménages.

Taux de variation annuel moyen 2008-2013 et ses composantes (en %)



D'après source Insee - RP 2008 et 2013

La courbe des naissances s'infléchit

> Il semble qu'une **période** d'une dizaine d'années **caractérisée par de nombreuses naissances s'achève**. Seules **1 237** ont eu lieu **en 2015**, contre 1 395 en 2012 (pic de naissances des 15 dernières années). La **baisse est de 11 % en 3 ans**.

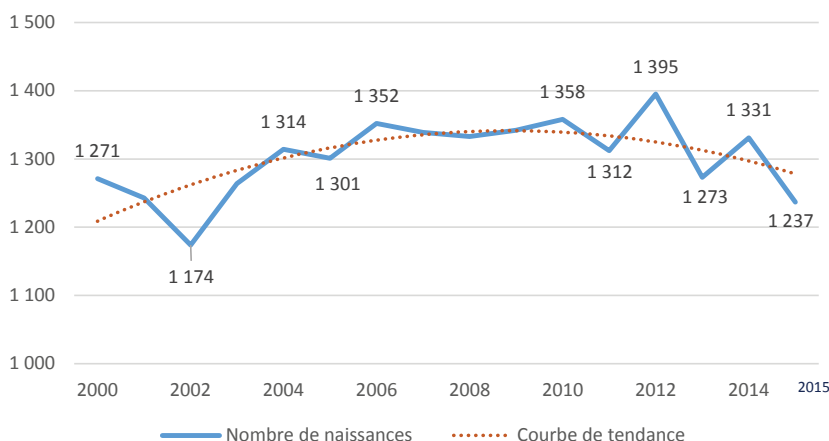
> En 2015, ce **recul concerne principalement Blois**, qui enregistre son plus bas niveau depuis une dizaine d'années (667 naissances, soit 58 de moins en un an), **et la Couronne Est** (37 naissances de moins).

> La **tendance est inverse au Sud-Est** où le nombre de naissances (113) est depuis 2 ans à son plus haut niveau depuis le début des années 2000.

> Rappelons que le **Loir-et-Cher** est un **département à forte fécondité**. Son indice conjoncturel de fécondité (2,1 enfants par femmes) le place au **14^e rang des départements** de France métropolitaine en 2014.

> Cet indicateur n'est pas disponible à un niveau infra départemental, mais le calcul d'un taux global de fécondité général indique un **niveau de fécondité élevé à Blois et dans le territoire Sud-Est**.

Évolution du nombre de naissances sur le territoire d'Agglopolys



D'après source : Insee - Etat civil

Nombre de naissances et indicateur de fécondité générale en 2015

Territoires	Naissances en 2015 (en nombre)	Evolution du nombre de naissances 2014 - 2015 (en %)	Femmes de 15 à 49 ans (en nb)	Taux global de fécondité générale (en ‰)*
Blois	667	- 8,0	10 406	64,1
Sud Est	113	+ 10,8	1 854	61,0
Couronne Ouest	47	+ 9,3	905	51,9
Couronne Est	162	- 18,6	3 498	46,3
Nord	96	- 6,8	2 105	45,6
Ouest	65	- 8,5	1 472	44,2
Sud Ouest	87	- 1,1	2 053	42,4
Agglopolys	1 237	- 7,1	22 293	55,5
Loir-et-Cher		- 5,2		51,3
Centre-Val de Loire		- 4,5		51,6

Sources : Insee - RP 2013- Etat civil

* Nb de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans.

Ce taux est différent de l'indicateur conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee, disponible uniquement à un échelon égal ou supérieur au département.

Des mouvements de population nombreux à Blois et en couronne Est

> A l'issue des mouvements migratoires qui ont eu lieu au cours de l'année 2012, le **solde pour la communauté d'agglomération** est **légèrement excédentaire** (à peine une centaine d'habitants supplémentaires au 1^{er} janvier 2013).

> La ville de **Blois** est dans une situation particulière. Alors qu'elle présente un **déséquilibre démographique** en sa défaveur **vis à vis des autres communes de la communauté, notamment vers la couronne Est**, les flux avec les territoires plus éloignés sont quant à eux beaucoup plus équilibrés (avec même un excédent d'une centaine d'habitants). Globalement, la ville enregistre un solde largement négatif (- 553 personnes en un an).

> Sa **population** s'est cependant **fortement renouvelée** puisque **près de 3 500 nouveaux habitants** se sont installés au cours de l'année, soit 8,4 % de sa population résidente.

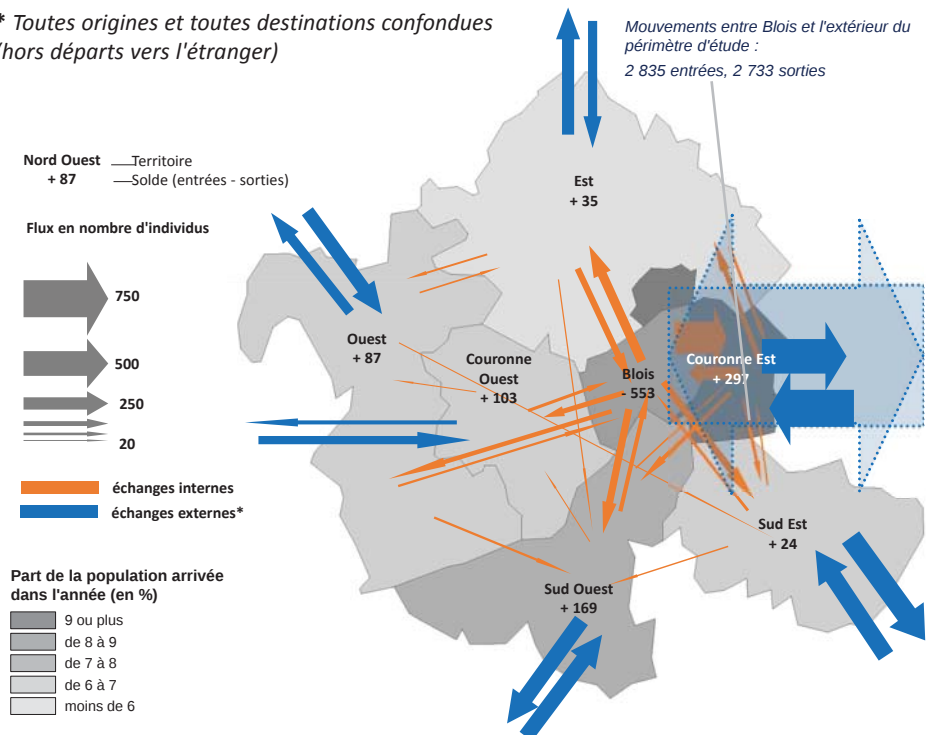
> Les **territoires les plus attractifs** pour la période 2012-2013 sont la **Couronne Ouest** (principalement du fait des arrivées en provenance de l'extérieur du périmètre d'étude), le **Sud Ouest de la Loire** et la **Couronne Est** de Blois qui bénéficient encore largement (avec le Nord) du desserrement de Blois.

Méthodologie

Proportion de nouveaux arrivants: nombre de personnes arrivées dans la commune au cours de l'année 2012 (entrées seules) rapporté à la population moyenne de la commune en 2012.

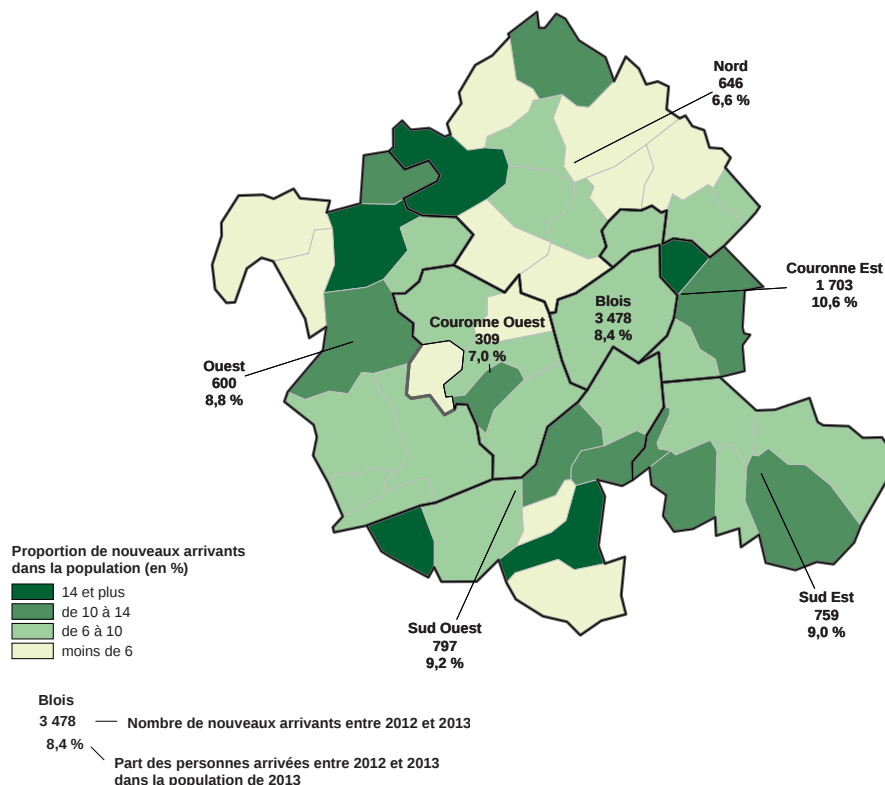
Principaux mouvements migratoires 2012-2013 et part des nouveaux arrivants dans la population

* Toutes origines et toutes destinations confondues (hors départs vers l'étranger)



D'après source : Insee, RP 2013 - Champs : population de 1 an et plus - Les flux de moins de 20 individus ne sont pas cartographiés

Part de la population arrivée dans la commune au cours de l'année 2013 (en %)



D'après source : Insee, RP 2013 - Champs : population de 1 an et plus - migrations résidentielles entre le 01/01/2012 et le 01/01/2013

La dynamique de construction se ralentit

> Entre 2012 et 2017, le Programme Local de l'Habitat engagé par Agglopolys prévoit la construction de 600 logements par an, soit 3 600 logements, répartis sur tout le territoire.

> **Près de 1 300 logements** ont été mis en chantier au cours des 3 dernières années, dont 414 en 2015.

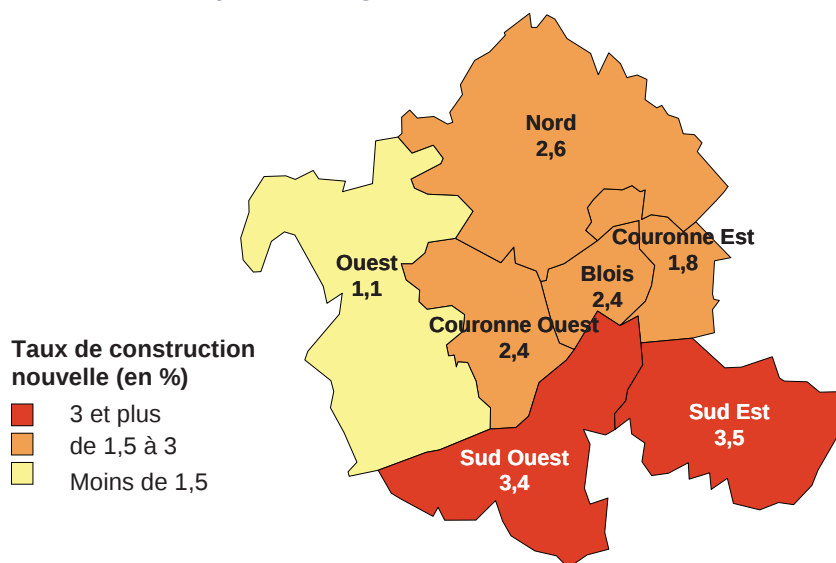
> Les territoires du **Sud**, qui enregistrent la plus forte croissance démographique, devraient encore se développer. Le **taux de construction nouvelle** y demeure le plus élevé (proche de 3,5 % pour la période 2013 à 2015).

> **Par rapport à la période 2010-2012**, on constate une **nette réduction de la construction** dans l'ensemble des territoires, à l'exception de l'Ouest où le nombre de mises en chantier était déjà limité.

> Le rythme de construction n'a toutefois que faiblement diminué à **Blois**. Plus de **600 logements** ont été **commencés au cours des 3 dernières années** dont 362 en habitat collectif.

> Les **réalisations d'habitats collectifs** sont principalement concentrées à **Blois** où elles représentent **58 % des nouveaux logements** contre moins de **5 % sur le reste du territoire** (19 % en moyenne en Loir-et-Cher)

Nombre de logements mis en chantier entre 2013 et 2015 pour 100 logements existants en 2013



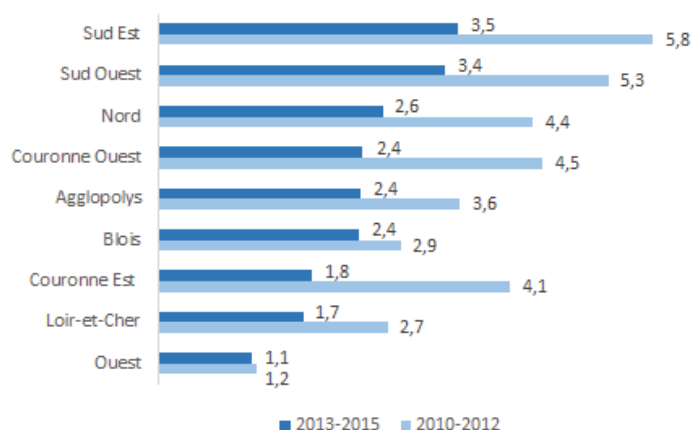
D'après sources : SITADEL2 - INSEE RP 2013

Nombre de logements mis en chantier entre 2013 et 2015

	Ensemble des logements mis en chantier	dont logements individuels	dont logements collectifs	dont logements en résidence	Taux de construction nouvelle 2015-2013
Sud Est	158	158	0	0	3,5
Sud Ouest	141	141	0	0	3,4
Nord	125	111	13	1	2,6
Blois	621	102	362	157	2,4
Couronne Ouest	56	56	0	0	2,4
Couronne Est	151	134	17	0	1,8
Ouest	41	41	0	0	1,1
Agglopolys	1 293	743 (57 %)	392 (30 %)	158 (12 %)	2,4
Loir-et-Cher	3 066	2 275 (74 %)	572 (19 %)	219 (7%)	1,7

D'après sources : SITADEL2 - INSEE RP 2013

Taux de construction nouvelle par territoire comparaison des périodes 2010-2012 et 2013-2015



D'après sources : SITADEL2 - INSEE RP 2010 et 2013

Un vieillissement du territoire encore modéré mais à un rythme relativement soutenu

Méthodologie

L'indice de vieillesse est ici calculé en incluant les personnes en établissement. La localisation de ceux-ci augmente donc le ratio, de façon plus sensible sur des territoires où la densité de population est faible.

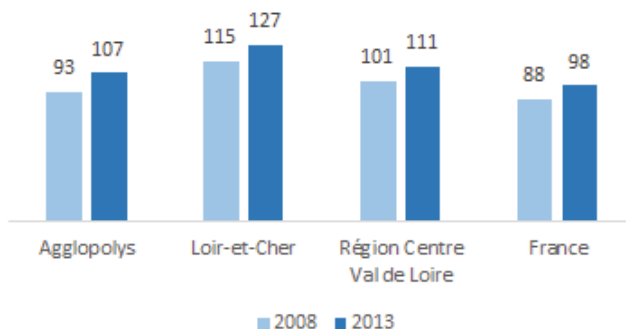
> La communauté d'agglomération recense **107 personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**, ce qui est légèrement inférieur au ratio régional et largement inférieur à celui du Loir-et-Cher.

> En revanche, on constate un déséquilibre plus marqué dans certains territoires. C'est le cas dans la **Couronne Est**, qui concentre plusieurs EHPAD, et la **Couronne Ouest**. **L'indice de vieillesse y est supérieur à 120** personnes âgées de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

> Le **Sud-Ouest** est le seul territoire où les **jeunes** de moins de 20 ans sont proportionnellement **plus nombreux que les seniors**.

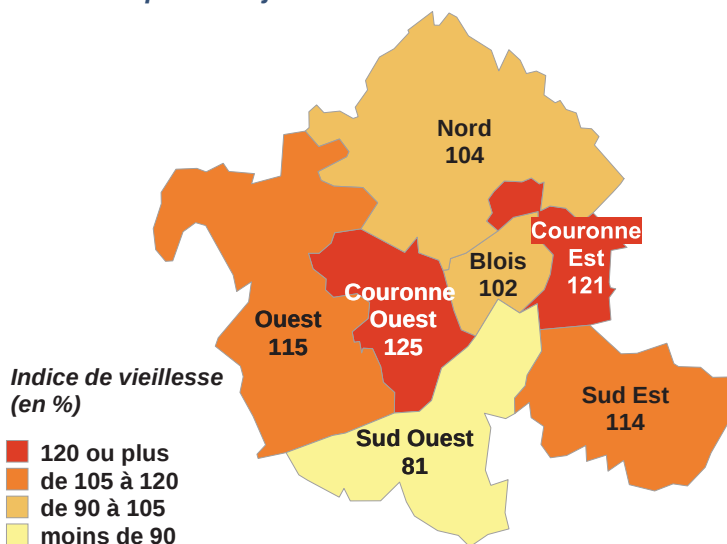
> Globalement, le **vieillissement** de la population est **plus rapide** au sein du périmètre d'étude que dans les autres territoires de référence. **L'indice de vieillesse a augmenté de 14 points en 5 ans** contre 10 points en moyennes régionale ou métropolitaine.

Indice de vieillesse comparé 2008 et 2013



D'après source Insee - RP 2008 et 2013

Indice de vieillesse par territoire, en 2013 Nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans



D'après source Insee - RP 2013

Répartition de la population par tranche d'âges en 2013

Territoires	Moins de 20 ans	De 20 à 59 ans	de 60 à 74 ans	75 ans et plus
Blois	11 151	23 031	6 604	4 753
Couronne Est	4 150	8 426	3 111	2 104
Couronne Ouest	1 060	2 304	931	399
Nord	2 563	5 269	1 925	748
Ouest	1 793	3 528	1 169	896
Sud Est	2 218	4 565	1 657	868
Sud Ouest	2 514	4 847	1 284	754
Agglopolys	25 448	51 971	16 680	10 522

D'après source Insee - RP 2013

Le nombre de personnes seules augmente dans tous les territoires

> Agglopolys compte **47 400 ménages** en 2013, dont **17 650 composés d'une personne seule (37 %)**.

> Plus de 6 sur 10 d'entre elles résident à **Blois**. Les personnes seules y représentent près d'un **ménage sur 2**.

> **En 5 ans**, l'effectif des ménages composés d'une personne seule **augmente dans tous les territoires**, mais **plus fortement au sein de la communauté d'agglomération** (+ 11,4 %) qu'au **niveau national** (+ 8,6 %).

> L'accroissement est très sensible dans le secteur Nord (+ 25 %) et la Couronne Est (+ 20 %) qui conservent toutefois une proportion élevée de couples sans enfants et de ménages avec enfants.

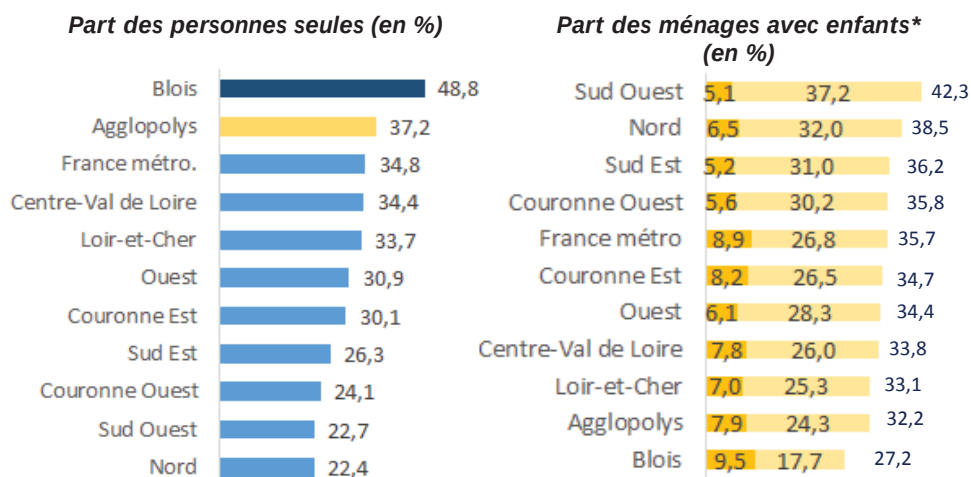
> **Blois** se distingue par un **accroissement du nombre de personnes seules** (835 de plus qu'en 2008) et, en parallèle, par une **baisse du nombre de familles avec enfants**.

> Les **familles monoparentales**, dont nombre d'entre elles rencontrent des problèmes de pauvreté, **y sont sur-représentées** (9,5 % de l'ensemble des ménages), alors que la ville centre constitue le territoire qui accueille le moins de familles avec enfants (sont ici compris l'ensemble des ménages quelque soit l'âge des enfants, qui peuvent être des adultes de plus de 25 ans).

> Globalement, on enregistre une hausse du nombre de personnes seules (+ 1 800 entre 2008 et 2013) et de couples sans enfants (+ 460), ainsi que, dans presque tous les territoires, des familles monoparentales (+ 195). Parallèlement, **la proportion de couples avec enfants se réduit** dans toute la partie située **au nord de la Loire**. Agglopolys en compte **430 de moins en 5 ans**.

> Le vieillissement de la population explique pour partie l'augmentation du nombre de ménages sans enfant. Les séparations de couples renforcent vraisemblablement l'accroissement du nombre de personnes seules et, très logiquement, celui des monoparents.

Répartition des ménages selon leur composition en 2013



* Sont compris les ménages avec enfants de 25 ans ou plus présents au foyer

■ Part des familles monoparentales
■ Part des couples avec enfants

D'après source : Insee - RP 2013

Répartition des ménages selon leur composition principale (en nb)

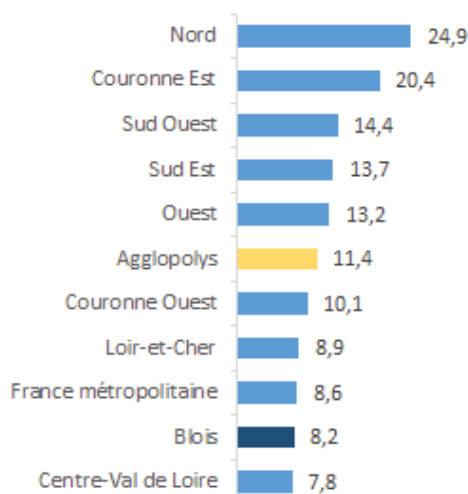
	Personnes seules	Ménage sans famille*	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)**	Familles monoparentales**
Blois	11 030	560	4 885	3 998	2 139
Couronne Est	2 329	124	2 593	2 051	636
Sud Est	1 026	61	1 398	1 209	202
Ouest	983	88	1 012	899	195
Nord	978	43	1 661	1 392	283
Sud Ouest	820	52	1 211	1 344	186
Couronne Ouest	486	43	763	608	114
Agglopolys	17 652	971	13 524	11 502	3 754

* Personnes vivant ensembles sans pour autant avoir de liens familiaux (ex: colocation).

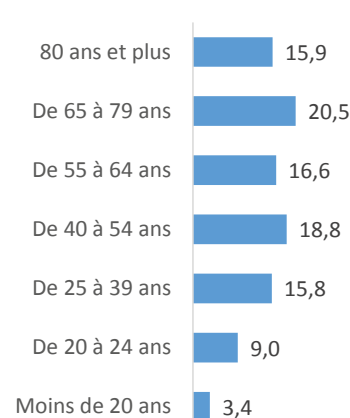
** Sont compris les ménages avec enfants de 25 ans ou plus présents au foyer

D'après source Insee - RP 2013

Évolution (en %) du nombre de ménages composés d'une personne seule entre 2008 et 2013, par territoire



Part des personnes seules (en %) par tranche d'âges



D'après source Insee - RP 2008 et 2013

LES ENFANTS BLÉSOIS TRÈS CONCERNÉS PAR LES DIFFICULTÉS SOCIALES ET FINANCIÈRES

Les familles rencontrant le plus de difficultés économiques sont nombreuses à résider dans les **quartiers d'habitat social**. Blois, et dans une moindre mesure la Couronne Est, regroupent donc la plupart d'entre elles. **50 % des familles** composées de **3 enfants ou plus** et **58 % des familles monoparentales d'Agglopolys** résident à Blois.

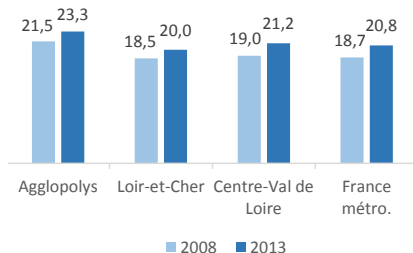
Au total, la communauté d'agglomération compte près de **3 300 familles monoparentales** (avec enfants de moins de 25 ans), regroupant 6 000 enfants, soit **22 % des enfants d'Agglopolys**. Cette proportion avoisine les **31 % à Blois**.

Le **niveau de revenu** médian de ces familles est **particulièrement faible** : proche de **14 700 euros en 2013**, contre près de 20 500 pour l'ensemble des ménages, soit un écart de 5 800 euros. **À Blois**, l'écart est plus resserré mais le revenu médian est particulièrement faible pour l'ensemble des ménages (17 560 euros) et plus encore quand ceux-ci ne comptent qu'un parent (**13 309 euros**).

Dans la **ville centre**, le ou les **parents** de près de **3 enfants sur 10** sont **sans emploi**. **42 %** des enfants de **moins de 3 ans** vivent dans une **famille** dite **à bas revenu**.

Une famille avec enfants sur 3 est monoparentale à Blois

Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants en 2008 et 2013 (en %)



D'après source Insee - RP 2008 et 2013 (exploitation complémentaire - familles avec enfants de moins de 25 ans)

> En 2013, Agglopolys recense **14 115 familles avec enfants** de moins de 25 ans.

> En 5 ans, leur effectif s'est légèrement réduit mais des disparités sont importantes entre les territoires. **Blois et l'Ouest** en comptent **5 % de moins qu'en 2008**, l'effectif s'est stabilisé au Nord. Partout ailleurs, les familles avec enfants sont plus nombreuses.

> **23,3 %** de ces familles **sont monoparentales** (près de **3 300 familles** concernées).

> Cette proportion a légèrement augmenté depuis 2008 (+ 1,8 points), à l'image de ce qu'on peut observer à d'autres échelles.

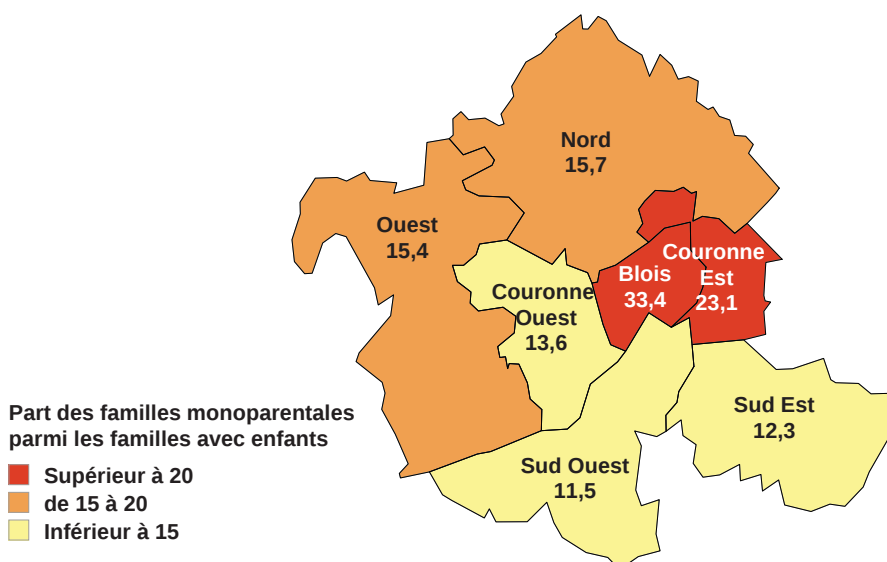
> Cependant l'évolution est contrastée au sein d'Agglopolys. **La hausse est significative en Couronne Est et au Nord** ; elle apparaît un peu moins soutenue dans la partie Sud-Est où la proportion reste modérée. La part des familles monoparentales s'est **maintenue à un niveau élevé à Blois (33 %)**.

Nombre et composition des familles avec enfants en 2013

Territoires	Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans	dont familles de 3 enfants ou plus		dont familles monoparentales		Enfants des familles monoparentales	
		nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %
Blois	5 684	1 319	23,2	1 901	33,4	3 549	30,9
Couronne Est	2 476	394	15,9	572	23,1	952	20,6
Nord	1 534	242	15,8	241	15,7	455	15,4
Ouest	1 013	149	14,7	156	15,4	272	14,2
Couronne Ouest	679	94	13,8	93	13,6	174	14,0
Sud Est	1 296	206	15,9	159	12,3	308	12,8
Sud Ouest	1 432	229	16,0	164	11,5	309	11,2
Agglopolys	14 115	2 633	18,7	3 286	23,3	6 018	22,0
Loir-et-Cher			17,4		20,0		19,5
Centre-Val de Loire			17,9		21,2		20,5

D'après source Insee - RP 2013 (exploitation complémentaire - familles avec enfants de moins de 25 ans)

Part des familles monoparentales dans les familles avec enfants en 2013



D'après source Insee - RP 2013 (exploitation complémentaire - familles avec enfants de moins de 25 ans)

Plus de 4 jeunes enfants blois sur 10 vivent dans une famille à bas revenu

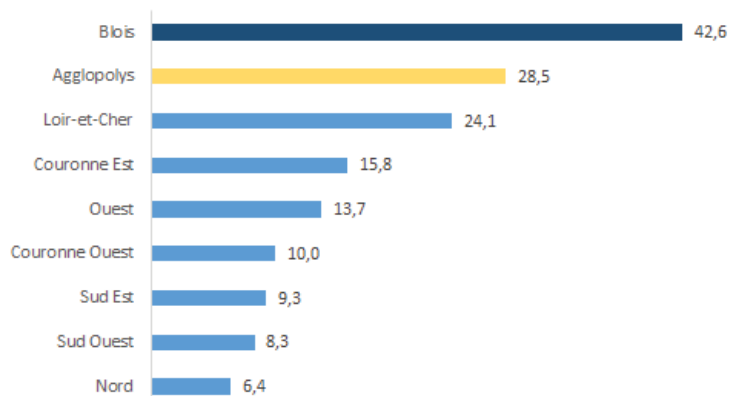
> **6 800 ménages** allocataires de la CAF **disposent de bas revenus** en 2015, **soit 300 de plus qu'en 2014**, alors que, parallèlement, le nombre d'allocataires a diminué (- 150 en un an sur le territoire d'Agglopolys).

> Le nombre d'**enfants** de moins de 3 ans **issus de ces familles** reste en revanche stable (**1 093 en 2015**).

> **82 %** d'entre eux **vivent à Blois**. Ils y représentent 43 % des enfants de moins de 3 ans, contre 11 % en moyenne dans le reste de la communauté d'agglomération.

> **32 % des familles monoparentales d'Agglopolys** vivent **sous le seuil de pauvreté** en 2013, **42 % à Blois**.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans des ménages à bas revenu* (allocataires CAF en 2015) pour 100 enfants nés entre 2013 et 2015



D'après sources : Insee - Etat Civil, CAF 2015

* Les revenus des plus de 65 ans et les allocataires étudiants ne rentrent pas en compte dans le dénombrement du nombre d'allocataires à bas revenus de la CAF. Les revenus des plus âgés sont mal ou peu connus de la CAF. Les étudiants reçoivent le plus souvent une aide parentale.

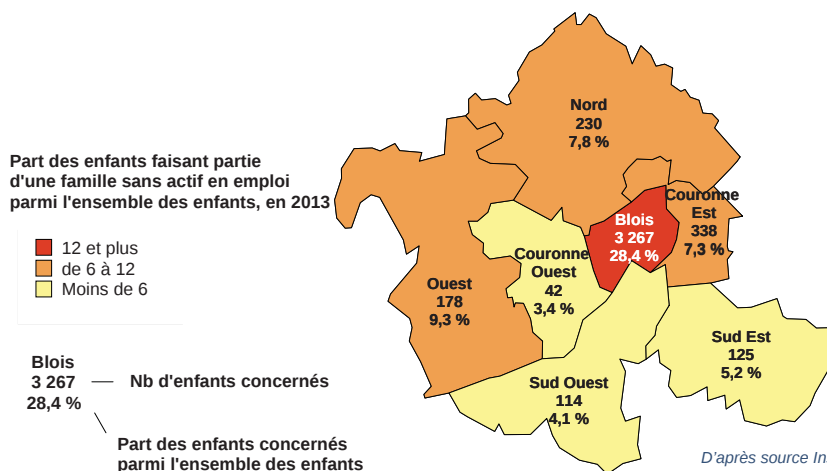
28 % des enfants de Blois vivent dans une famille sans actif en emploi

> **16 % des enfants d'Agglopolys** vivent dans une **famille sans actif en emploi**, soit **4 300 enfants**.

> **Les 3/4** d'entre eux **habitent Blois**. **28 % des enfants de la ville** sont dans cette situation, contre 6 % en moyenne sur le reste du territoire.

> Entre 2008 et 2013, le nombre d'enfants concernés est en hausse à Blois et dans le territoire Ouest, alors qu'il se réduit dans les autres secteurs (baisse d'au moins 10 %).

Part des enfants vivant dans une famille sans actif en emploi en 2013



D'après source Insee - RP 2013

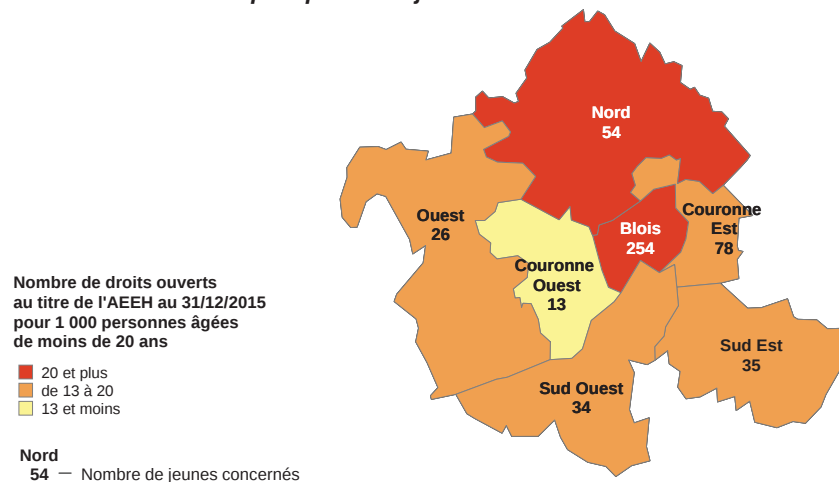
500 enfants et jeunes ont un droit ouvert au titre de l'AEEH

> **5 % des jeunes de moins de 20 ans** ont des **droits ouverts auprès de la MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées) au 31/12/2015, soit près de **1 350 jeunes**. Cette proportion est identique à celle observée pour l'ensemble du Loir-et-Cher.

> **494** ont un droit ouvert à l'**allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)**, prestation qui est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. **1 sur 2** est **domicilié à Blois**.

> Les autres droits ouverts concernent principalement les orientations scolaires ou vers les établissements ou services médico-sociaux, les auxiliaires scolaires, les cartes d'invalidité ou de stationnement.

Nombre de jeunes ayant un droit ouvert à l'AEEH au 31/12/2015 et part parmi les jeunes de moins de 20 ans



D'après source : MDPH de Loir-et-Cher, 31/12/2015

LÉGÈRE DÉGRADATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES MÉNAGES

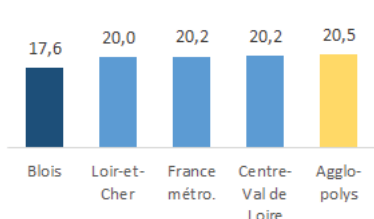
Les principaux constats des années antérieures concernant les ressources des ménages demeurent. **Dans l'ensemble, les ménages d'Agglopolys disposent d'un niveau de vie plutôt confortable** : revenu déclaré médian (20 487 euros en 2013) supérieur à ceux enregistrés pour le département, la région ou la métropole ; proportion de ménages non imposés dans la bonne moyenne (51,2 %) ; taux de pauvreté (13,8 %) inférieur au taux national.

La plupart de ces **indicateurs** sont néanmoins **très défavorables à Blois** où se côtoient des populations dont les niveaux de ressources sont très hétérogènes. L'**écart entre les hauts et les bas revenus** y est toujours **important**. **La moitié des foyers non imposés** d'Agglopolys **résident à Blois**. Le **revenu médian** est **inférieur de 2 927 euros à celui** de l'ensemble des ménages d'Agglopolys. Le **taux de pauvreté** y reste **élevé** : **23,8 %** en 2013 (il est de 14,5 en moyenne métropolitaine) et a augmenté un peu plus que dans les autres territoires de référence (+ 0,6 point en un an contre 0,2 point en métropole). Le taux de dépendance à 100 % des prestations de la CAF est presque quatre fois plus important dans la ville centre qu'en périphérie. Le **nombre de bénéficiaires du RSA socle** y est **en hausse** alors qu'il recule sur le reste du territoire.

Notons **sur l'ensemble du territoire** de l'agglomération une **augmentation du nombre de bénéficiaires des autres minima sociaux** (minimum vieillesse, AAH, ASS), **de la CMU complémentaire**, mais aussi **de foyers non imposés**.

La pauvreté s'accroît encore à Blois

Revenu déclaré médian par unité de consommation en 2013 (en milliers d'euros)



D'après source : INSEE - Filosofi, 2013

> Le **revenu médian déclaré** en 2013 par unité de consommation **est de 20 487 euros** dans la communauté d'agglomération, supérieur au revenu médian régional ou de métropole. Il apparaît toujours **beaucoup plus faible à Blois (17 560 euros)**.

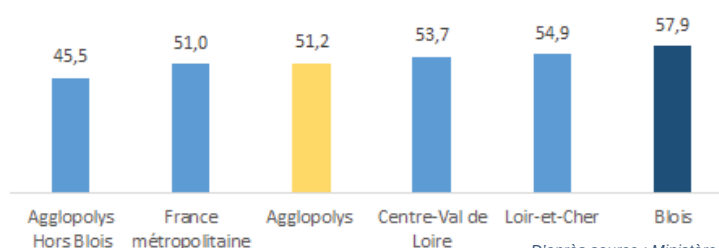
> **51 % des foyers fiscaux d'Agglopolys** ne sont **pas imposés**, soit 30 400 ménages, dont 15 750 à Blois.

> Leur répartition géographique est très inégale : seulement 40 % dans la Couronne Ouest et 41 % dans le Nord contre **58 % à Blois**. La **part des foyers non imposés est également élevée à Onzain et Herbault (56 %)** ou dans des communes de plus petite taille comme Sambin, Monthou-sur-Bière ou Monteaux.

> Dans la Couronne Est, elle est relativement faible mais 4 300 foyers fiscaux sont toutefois concernés.

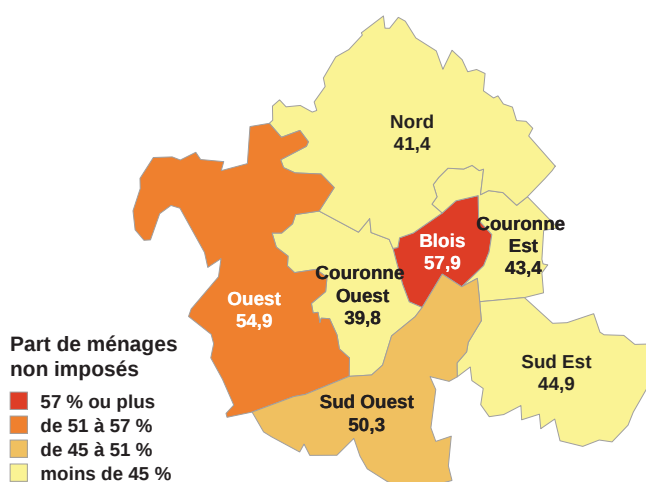
> Le **nombre** de ces ménages **a augmenté dans tous les territoires d'Agglopolys en 2014** mais **plus sensiblement** dans le secteur **Nord** et la **Couronne Est** (hausse supérieure à 6 % en un an).

Part des foyers fiscaux non imposés en 2014 (en %)



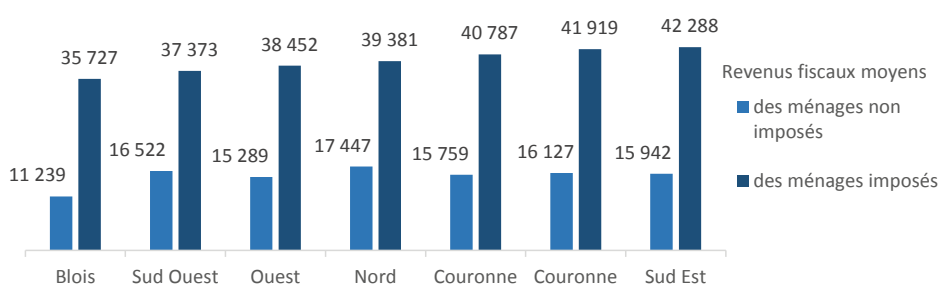
D'après source : Ministère des Finances, 2014

Part des foyers fiscaux non imposés en 2014 (en %)



D'après source : Ministère des Finances, 2014

Revenus fiscaux moyens des ménages en 2014 (en euros) pour les foyers fiscaux imposés et non imposés



* Le revenu fiscal moyen ne peut être comparé au revenu médian. Il permet cependant d'analyser les données par territoire et selon le statut des foyers.

D'après source : Ministère des Finances, 2014

> **13,8 % des ménages** résidant sur le territoire d'**Agglopolys** sont **en situation de pauvreté**. Ces derniers se concentrent **surtout à Blois (23,8 %)**.

> Au sein de la ville, les disparités sont importantes. Le taux de pauvreté est logiquement plus élevé dans tous les quartiers d'habitat social. **La moitié de la population est en situation de pauvreté à Coty 1, Croix-Chevalier et davantage encore à Kennedy (60 %)**. Dans le cœur de ville, un ménage sur 5 vit en dessous du seuil de pauvreté.

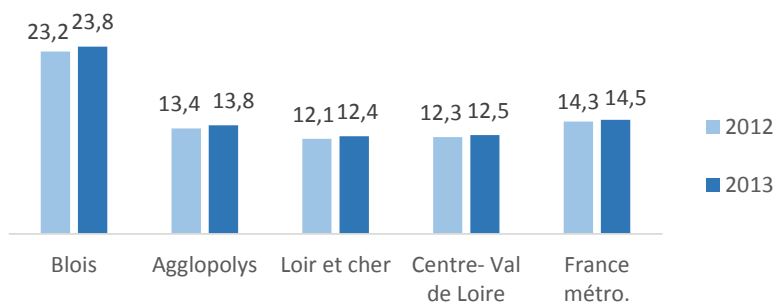
> Le taux de pauvreté enregistré à **Blois** apparaît **supérieur à celui de la plupart des villes françaises comparables** (en termes de population, d'emploi, de part de logements sociaux), exceptées celles situées dans les Hauts-de-France ou encore Evreux et Charleville-Mézières.

> Les données détaillées ne sont disponibles que pour les communes les plus peuplées. Le taux de pauvreté est faible dans les communes de 1^{ère} couronne : **6,6 % à Vineuil et 6,3 % à la Chaussée-Saint-Victor**. Il est un peu plus élevé à **Onzain : 10 %**.

> Plus l'âge du référent du ménage est élevé, plus le taux de pauvreté diminue. Ainsi, près du **quart des jeunes ménages** (référént de moins de 30 ans) sont **considérés comme pauvres**, c'est le cas de moins de **6 % des seniors**.

> A **Blois**, le **taux de pauvreté** se situe à un niveau **proche ou supérieur à 30 %** au sein des différentes classes d'âges dont le référent a **moins de 50 ans**

Taux de pauvreté en 2012 et 2013 (en %)

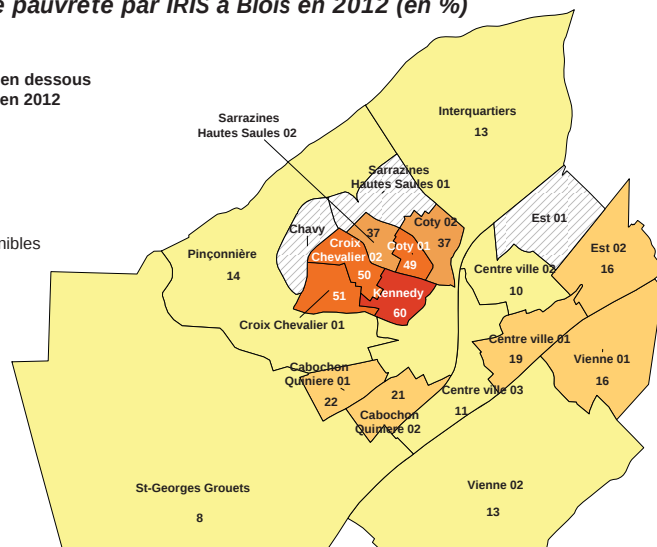
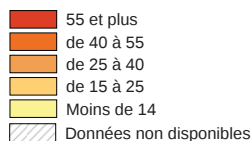


D'après source : INSEE - Filosofi, 2012 et 2013

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie). Ce dernier est de 1 009 euros par mois pour une personne seule en 2013.

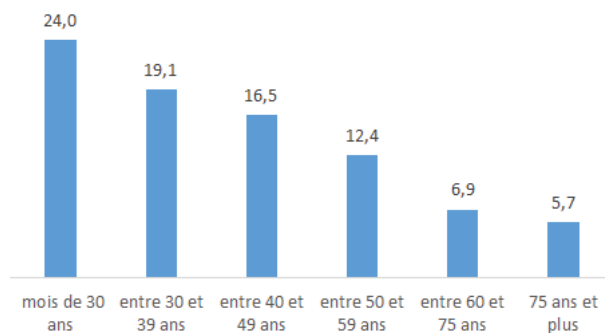
Taux de pauvreté par IRIS à Blois en 2012 (en %)

Part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté à 60 % en 2012



D'après source : INSEE - Filosofi, 2012 et RP 2013

Taux de pauvreté par classe d'âge en 2013 au sein d'Agglopolys

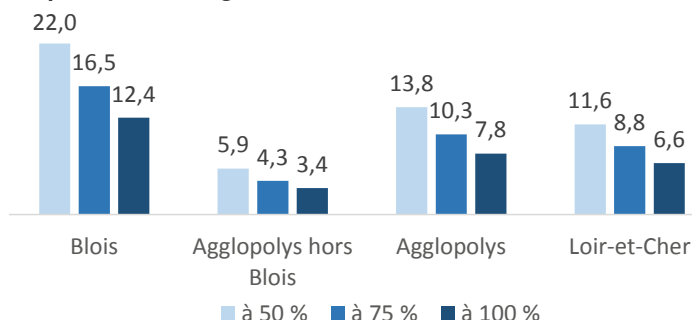


D'après source : INSEE - Filosofi, 2013

Une dépendance aux prestations sociales qui se stabilise pour les allocataires de la CAF

> En 2015, les **prestations de la CAF** constituent la **majorité des ressources financières de 4 700 ménages**. Dans 57 % des cas, il s'agit même de l'unique source de revenu.

Nombre de ménages dont les ressources sont composées d'au moins 50, 75 et 100 % des prestations CAF en 2015 pour 100 ménages dont le référent a moins de 65 ans

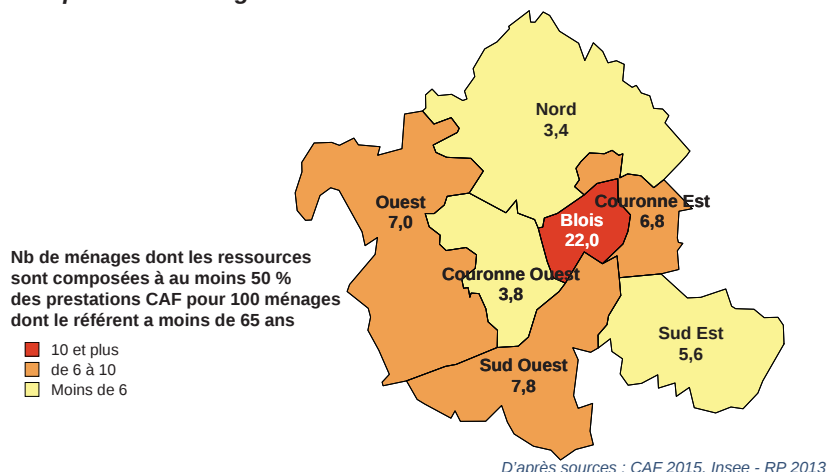


D'après sources : CAF au 31/12/2015, Insee - RP 2013

> Le **taux de dépendance** à ces prestations (que ce soit à au moins 50 %, 75 % ou 100 %) est **presque quatre fois plus important à Blois qu'en moyenne dans les autres communes** d'Agglopolys.

> De manière générale, le nombre de ménages dont les ressources proviennent à 100 % de la CAF a diminué de 2 % en 2015, alors qu'il reste stable pour ceux qui en dépendent à au moins 50 %.

Nombre de ménages dont les ressources sont composées à au moins 50 % des prestations CAF en 2015 pour 100 ménages dont le référent a moins de 65 ans



Un nombre croissant de bénéficiaires de minima sociaux, surtout à Blois

> Selon les éléments recueillis, le **nombre global de bénéficiaires de minima sociaux a augmenté** plus fortement à **Blois (+ 3,6 %)** que sur le **reste du territoire** d'Agglopolys (**+ 0,7 %**) au cours de l'année 2015.

> Plus de **6 000 foyers en sont bénéficiaires au sein de la communauté d'agglomération**.

> Le **nombre de bénéficiaires du RSA socle** (avec ou sans activité) a **diminué** de 5,1 % en 2015 **en dehors de Blois, mais a augmenté de 4,3 % dans la ville centre**.

> Celui des bénéficiaires de l'**AAH** continue d'augmenter en 2015 (**+ 4 %**), mais moins fortement que l'année précédente (+ 8 %).

> Le nombre de personnes âgées percevant le **minimum vieillesse** s'accroît encore également en 2015 (**+ 4 %**).

Répartition des bénéficiaires de minima sociaux en 2015 (en nb)

	Minima*	Agglopolys	dont Blois	Poids de Blois (en %)
RSA socle**	Revenu de solidarité active (avec ou sans activité)	2 911	2 351	80,8
AAH	Allocation aux adultes handicapés	1 836	1 216	66,2
ASS**	Allocation spécifique de solidarité	796	543	68,2
ASPA - ASV***	Minimum vieillesse	522	399	76,4
Total		6 065	4 509	74,3

* Les données infra-départementales n'ont pas été collectées pour 4 autres minima :

- l'allocation transitoire de solidarité (ATS), qui remplace progressivement l'allocation équivalent retraite (AER), destinée aux demandeurs d'emploi n'ayant pas atteint l'âge de la retraite mais justifiant des trimestres requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

- l'allocation supplémentaire invalidité

- l'allocation veuvage

351 Loir-et-Chériens étaient bénéficiaires de l'un de ces minima en 2014.

- l'allocation demandeurs d'asile (ADA), mise en place depuis novembre 2015 et qui remplace l'ATA et l'AMS (170 bénéficiaires pour l'ensemble du Loir-et-Cher en 2014).

** Les données relatives à l'ASS ont été transmises par nouveaux cantons qui se superposent presque totalement avec le territoire d'Agglopolys (s'y ajoutent les communes de Feings et Fougère-sur-Bievre qui ne comptent vraisemblablement pas de bénéficiaires de ces minima, ou très peu).

*** Pour le minimum vieillesse, seules les informations de la Carsat et de la MSA ont été recueillies (elles représentent l'essentiel des effectifs concernés).

D'après sources : CAF, Carsat, MSA, Pôle emploi

Tous les minima sont versés sous conditions de ressources.

Le RSA est ouvert aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Depuis le 1er janvier 2016, le «RSA» ne désigne plus que le RSA socle (avec ou sans activité), qui est un minimum forfaitaire. Le RSA activité (complément de revenu lié à une activité) devient la «Prime d'activité».

L'AAH est versée aux adultes déclarés handicapés afin de leur assurer un revenu minimum

L'ASS est attribuée à certains demandeurs d'emploi de 50 ans et plus en fin de droits.

L'ASPA est un minimum vieillesse qui garantit à une personne âgée un revenu minimum.

Augmentation du nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aide à la couverture santé

> **9 864 personnes** étaient couvertes par la CMU complémentaire fin 2015.

> Celles-ci se concentrent principalement à Blois qui enregistre 181 bénéficiaires pour 1 000 habitants (94 % en moyenne pour la communauté d'agglomération).

> **1 756 enfants*** sont couverts par le dispositif. Parmi eux, **plus de 8 sur 10 vivent à Blois** (soit 1 443 mineurs)

> Au sein d'Agglopolys, un quart des bénéficiaires de la CMU complémentaire ont 50 ans et plus, la moitié sont âgés de moins de 33 ans.

> Fin 2015, une **aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS)** était accordée à **1 150 assurés du régime général** disposant de faibles ressources mais n'ayant pas droit à la CMU complémentaire. Avec les ayants droit, près de 1 900 habitants d'Agglopolys ont ainsi pu être couverts.

> La Drees estime qu'en 2013, au niveau national, **2 assurés sur trois potentiellement éligibles à l'ACS n'ont pas fait valoir leur droit**. Afin de réduire ce non recours, une réforme de cette prestation a eu lieu en 2015 et des campagnes d'information ont été lancées.

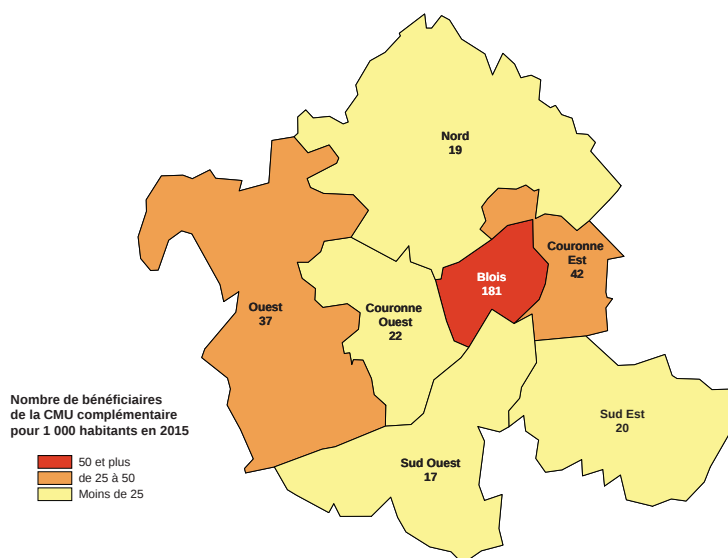
* Les données relatives à l'âge ne sont disponibles que pour le Régime général

Nombre de bénéficiaires (assurés et ayants-droit) de la CMU ou de l'ACS au 31/12/2015 (en nb)

		Agglopolys (en nombre)	Evolution (en %) par rapport à 2014	Poids de Blois en 2015 (en %)
CMU ...	Couverture maladie universelle			
... de base	(données CPAM uniquement)	4 162	+ 5,0	82,4
... complémentaire	(données CPAM et MSA)	9 864	+ 7,1	83,8
ACS	Aide au paiement d'une complémentaire santé (données CPAM)	1 883	+ 19,5	79,8

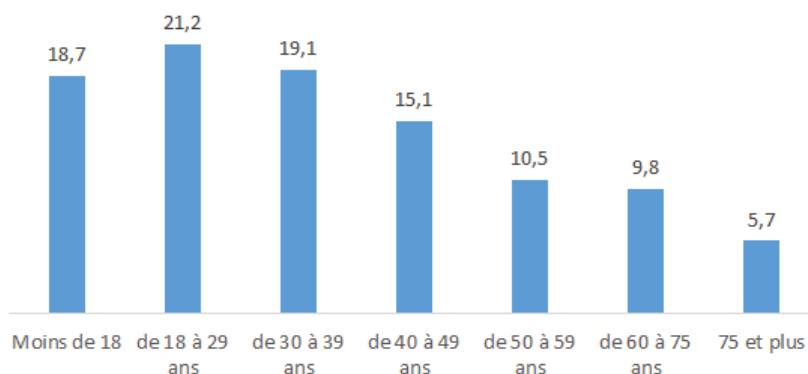
D'après sources : CPAM, MSA Berry-Touraine

Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire (assurés et ayants-droit) pour 1 000 habitants en 2015



D'après sources : Insee RP 2013, CPAM et MSA Berry-Touraine au 31/12/2015

Répartition des bénéficiaires de la CMU complémentaire (assurés du régime général et ayants-droit) par classe d'âge en 2015 (en %)



D'après sources : Insee RP 2013, CPAM

La **CMU complémentaire** est une couverture maladie complémentaire gratuite destinée à faciliter l'accès aux soins de personnes ayant de faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière.

La CMU de base, qui n'était pas attribuée sur critères de ressources, a été supprimée au 1^{er} janvier 2016 avec la mise en application de la protection universelle maladie.

L'**Aide à la complémentaire santé (ACS)** concerne toutes les personnes dont les ressources sont faibles, mais légèrement supérieures au plafond fixé pour l'attribution de la couverture médicale universelle complémentaire (CMUC). Elle permet de bénéficier d'une réduction sur le coût de la complémentaire santé.

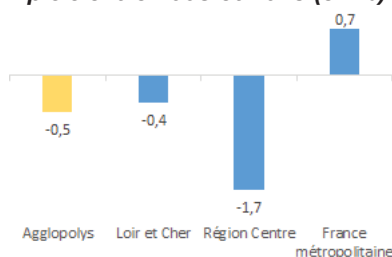
DES PREMIERS SIGNES ENCOURAGEANTS SUR LE FRONT DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE

Les signes d'une **amélioration sensible de la situation économique locale** se multiplient. **Après des pertes d'emplois salariés privés** considérables subies **depuis le début 2011** (2 600 dans la zone d'emploi), le **bilan sur 12 mois à fin juin 2016** redevient **positif**, avec un gain net de 270 postes, soit une progression de 0,6 %, assez proche de celle observée pour le Loir-et-Cher et la région. Ce résultat n'a été possible qu'en raison de la **vigueur de l'intérim** (+ 18 %), les services étant restés stables. En douze mois, l'industrie a perdu 1 % de ses effectifs et la construction, victime des volumes très bas de logements mis en chantier, plus de 3 %.

Les évolutions les plus encourageantes viennent du front du **chômage** avec des **évolutions plus favorables** qu'aux autres échelons géographiques. Le **nombre des demandeurs d'emploi sans activité** (cat. A) **tend désormais à diminuer**, ce que confirme le **taux de chômage, descendu à 8,5 %**, inférieur de 1,4 point au taux national. En revanche, le **nombre des chômeurs des catégories B et C** (ayant travaillé dans le mois) **continue de croître**, à un rythme décéléré il est vrai, **signe d'une précarisation** toujours **accrue de l'emploi** (multiplication des allers-retours sur le marché du travail). De même, le **chômage de longue durée et celui des seniors continue de se renforcer**.

Légère embellie de l'emploi salarié privé début 2016

Évolution du nombre total d'emplois entre 2008 et 2013 (en %)



D'après sources : Insee - RP 2008 et 2013

> L'économie du Blaisois semble avoir beaucoup souffert au cours des dernières années. Si le territoire a dans un premier temps bien résisté à la crise survenue à la fin des années 2000, il a ensuite, **depuis le début 2011**, subi une évolution à rebours. La **zone d'emploi de Blois a perdu plus de 5 % de ses emplois salariés privés (soit 2 600)** alors que la métropole renouait avec la croissance (+ 0,6 %).

> La **tendance** s'est cependant **inversée récemment** : le bilan **sur les 12 derniers mois**, à fin juin 2016, fait état d'un **gain net de 270 postes**, correspondant à un rythme de progression assez similaire à celui des échelons géographiques supérieurs. Cette évolution devrait se poursuivre.

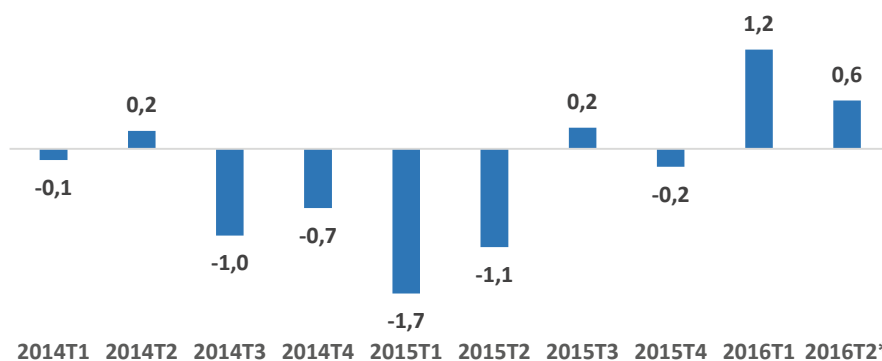
> Le **redémarrage** est **porté par l'intérim**, traduisant des volumes d'activités élevés. Les services progressent un peu ; l'emploi recule encore dans l'industrie et surtout dans la construction.

Évolution de l'emploi total (2008 - 2013) et de l'emploi salarié privé (2013 - 2015)

	Emploi total 2008 - 2013				Emploi salarié privé en 2013-2015		
	2008	2013	Évolution en %	Évolution en nombre	2015	Évolution en nombre	Évolution en %
Sud Est	1 443	1 579	9,4	136	685	- 4	- 0,6
Couronne Est	9 257	10 019	8,2	763	8 970	- 191	- 2,1
Ouest	1 613	1 740	7,8	126	694	- 29	- 4,0
Nord	2 255	2 377	5,4	122	1 721	24	1,4
Sud Ouest	1 538	1 618	5,2	80	772	- 48	- 5,9
Couronne Ouest	685	715	4,4	30	393	- 25	- 6,0
Blois	34 788	33 252	- 4,4	- 1 536	20 303	- 1 429	- 6,6
Agglopolys	51 580	51 300	- 0,5	- 280	33 538	- 1 702	- 4,8
<i>Loir-et-Cher</i>	<i>126 599</i>	<i>126 108</i>	<i>- 0,4</i>	<i>- 491</i>			

D'après sources : Insee - RP 2008 et 2013, Urssaf

Évolution annuelle glissante de l'emploi salarié privé (hors agriculture)



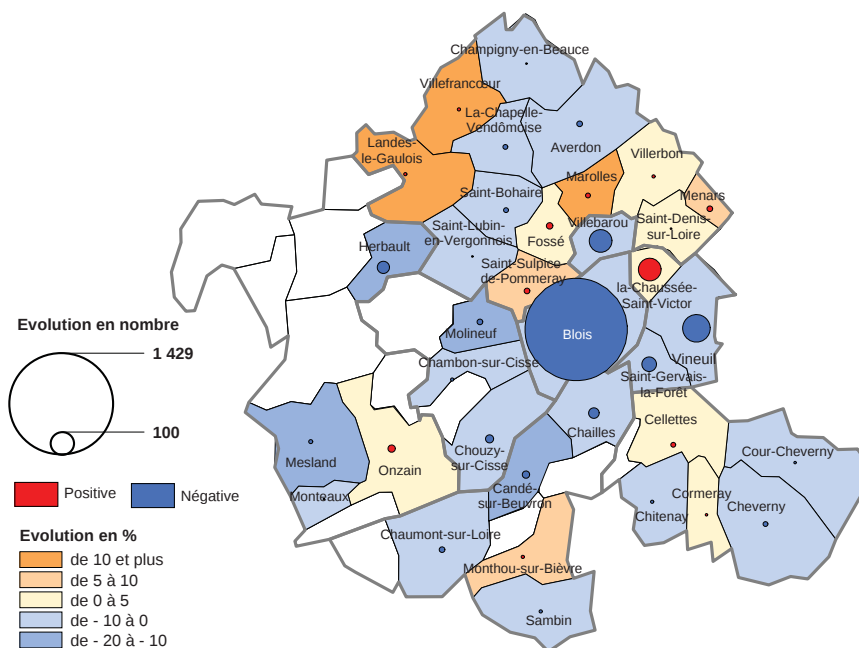
* données provisoires

D'après source : URSSAF - données corrigées des variations saisonnières

> Les résultats par commune sont contrastés. Signalons les **gains sensibles** enregistrés à la **Chaussée-Saint-Victor**, induits par le développement des zones d'activité, tandis que Blois affiche un fort recul (- 1 100 emplois en 2015), largement lié au transfert à Mont-près-Chambord d'une entreprise de nettoyage de bâtiments qui n'affecte pas en réalité l'emploi local (aucune incidence à l'échelle de la zone d'emploi).

> On peut signaler aussi que **l'emploi non salarié se développe nettement** (en lien notamment avec la multiplication des **microentreprises**), ce qui conduit à minimiser les pertes dans le salariat privé.

Évolution de l'emploi salarié du secteur privé 2013-2015



D'après source : Urssaf

16 % des salariés sont en emploi précaire

> **4 800 actifs** résidant dans le territoire de l'agglomération **sont en emploi précaire** (intérim, contrats à durée déterminée, apprentissage ou contrats aidés) en 2013. Ils représentent 11 % des actifs occupés et 16 % des salariés.

> La part des salariés ne disposant pas d'un contrat à durée indéterminée est légèrement supérieure à celle observée pour le département (15,4 %) ou la région (14,6 %) et est restée stable en 5 ans.

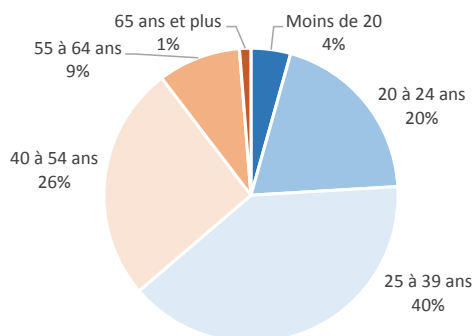
> **Les seniors en emploi précaire apparaissent plus nombreux qu'en 2008** : près de 500 salariés concernés contre 310 cinq ans plus tôt. Ils représentent désormais 10 % des actifs en emploi précaire contre 6 % en 2008. A l'inverse, la proportion de salariés précaires âgés de moins de 25 ans se réduit (24 % contre 30 % en 2008). Au total, **3 jeunes sur 10 en emploi salarié ont un contrat précaire**.

> **Près de 6 100 salariés travaillent à temps partiel** en 2013, soit 16 % de l'ensemble des salariés. **Les 4/5 sont des femmes** (4 750).

> Leur nombre a sensiblement diminué en 5 ans (- 4 % pour Agglopolys, soit 300 salariés de moins, résidant pour la plupart à Blois) alors qu'il était stable pour l'ensemble du Loir-et-Cher.

> Aucune donnée ne permet de distinguer le temps partiel choisi de celui qui est subi.

Répartition des actifs d'Agglopolys en emploi précaire* par tranche d'âge



D'après source : Insee, 2013

*sont considérés comme précaires : les stagiaires, les intérimaires, les personnes en contrat à durée déterminé (CDD, toutes durées confondues), en contrats aidés, contrats de qualification ainsi que les saisonniers et vacataires.

Population active ayant un emploi salarié à temps partiel en 2013 et évolution par rapport à 2008

	Salariés à temps partiel		Part des salariés disposant d'un emploi à temps partiel parmi l'ensemble des salariés en 2013		
	Nombre en 2013	Évolution 2008 - 2013 en nombre	total (en %)	hommes (en %)	femmes (en %)
Ouest	463	0	17,5	6,2	28,1
Blois	2 459	- 263	16,3	9,3	23,2
Sud Ouest	608	29	16,2	6,1	25,8
Sud Est	581	- 10	16,0	5,4	26,1
Couronne Ouest	297	- 34	15,6	6,4	24,4
Couronne Est	1 033	33	15,5	6,0	24,4
Nord	637	- 23	14,7	4,2	24,8
Agglopolys	6 077	- 268	16,0	7,1	24,5
Loir-et-Cher	18 659	- 301	16,2	6,6	25,7
Centre-Val de Loire			16,3	6,6	26,0
France métro.			18,1	7,6	28,6

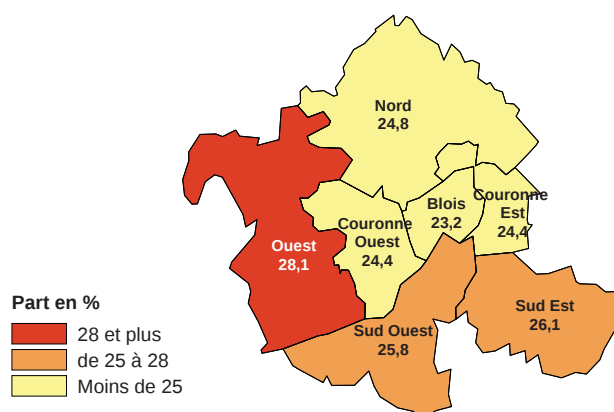
D'après sources : Insee - RP 2008 et 2013

Observatoire de l'Économie et des Territoires - Déc 2016

Part des femmes occupant un emploi salarié à temps partiel parmi l'ensemble des femmes salariées en 2013, par territoire

> Blois regroupait 53 % des hommes salariés travaillant à temps partiel dans l'agglomération (700 individus) mais seulement 37 % des femmes (1 750 personnes).

> En 5 ans, le nombre de femmes salariées à temps partiel s'est réduit de 9 %, celui des hommes a augmenté de 18 %.



D'après source : Insee - RP 2013

Aggravation du chômage de très longue durée et de celui des seniors

> Fin juin 2016, le **taux de chômage de la zone d'emploi de Blois** est de **8,5 %**, soit 1,4 point de moins qu'au plan national. Il diminue régulièrement depuis fin 2014.

> Le nombre de **demandeurs d'emploi de catégorie A** (sans activité) tend désormais à **diminuer**. Ils sont 5 770 à la fin du 1er semestre 2016.

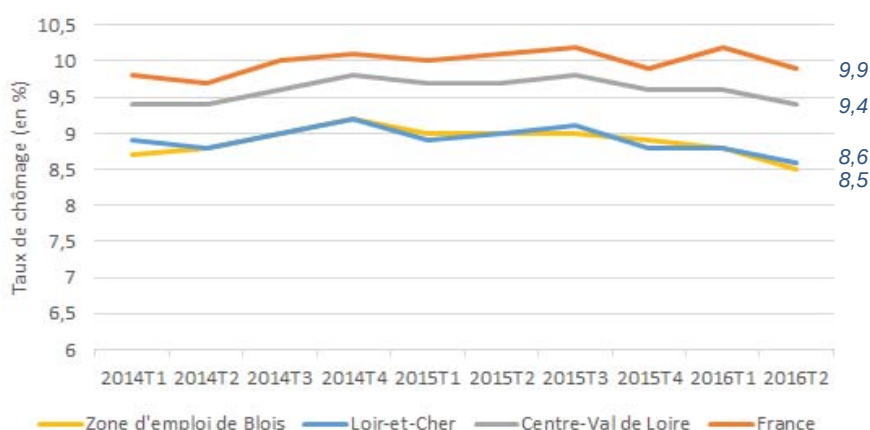
> Cette baisse est en partie liée à la multiplication, décidée par le gouvernement, des formations proposées aux demandeurs d'emploi.

> En revanche, le nombre des chômeurs des **catégories B et C** (ayant travaillé dans le mois) continue de **croître**, à un rythme nettement décéléré il est vrai, signe d'une **précariation toujours accrue de l'emploi**.

> Le nombre de personnes effectuant des allers-retours sur le marché du travail ne se réduit donc pas encore.

> Globalement, ce sont donc **8 930 personnes** qui sont inscrites à Pôle emploi dans ces **3 catégories** fin juin 2016. Leur nombre a **progressé de 0,6 %** en une année.

Évolution du taux de chômage (en %)



D'après sources : Ministère de l'emploi - Insee

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C au 31/12/15 et indicateurs de chômage

	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	Indicateurs de chômage	Evolution de l'indicateur de chômage 2014-2015 (en nombre de points)
Blois	5 656	3 670	28,0	+ 1,9
Ouest	531	308	15,6	- 0,6
Sud Ouest	1 189	667	14,7	+ 0,9
Couronne Est	647	367	14,2	+ 0,5
Sud Est	559	305	12,4	+ 0,4
Couronne Ouest	279	156	12,2	+ 0,2
Nord	590	298	11,5	+ 0,7
Agglopolys	9 451	5 771	19,6	+ 1
Loir-et-Cher	26 737	15 810	18,0	+ 0,9

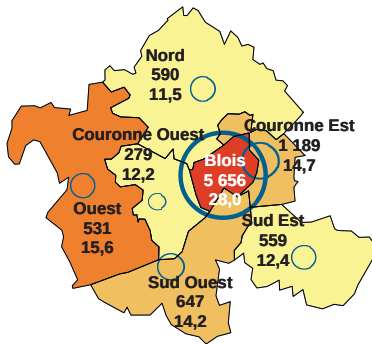
D'après sources : Ministère de l'Emploi - Insee

L'indicateur de chômage

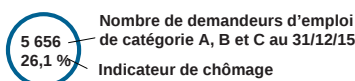
A défaut de disposer de taux de chômage pour les territoires plus petits que les zones d'emplois, il s'avère intéressant de rapporter le nombre des demandeurs d'emploi à la population active locale. L'indicateur de chômage a été calculé en prenant le rapport des demandeurs de catégories A, B et C sur la population active de 15 à 64 ans (issue du RP de 2013).

Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/15 et indicateurs de chômage (en %) ...

... par territoire



Indicateurs de chômage
Nombre de demandeurs d'emploi
de catégories A, B et C au 31/12/15
pour 100 actifs de 15 à 64 ans



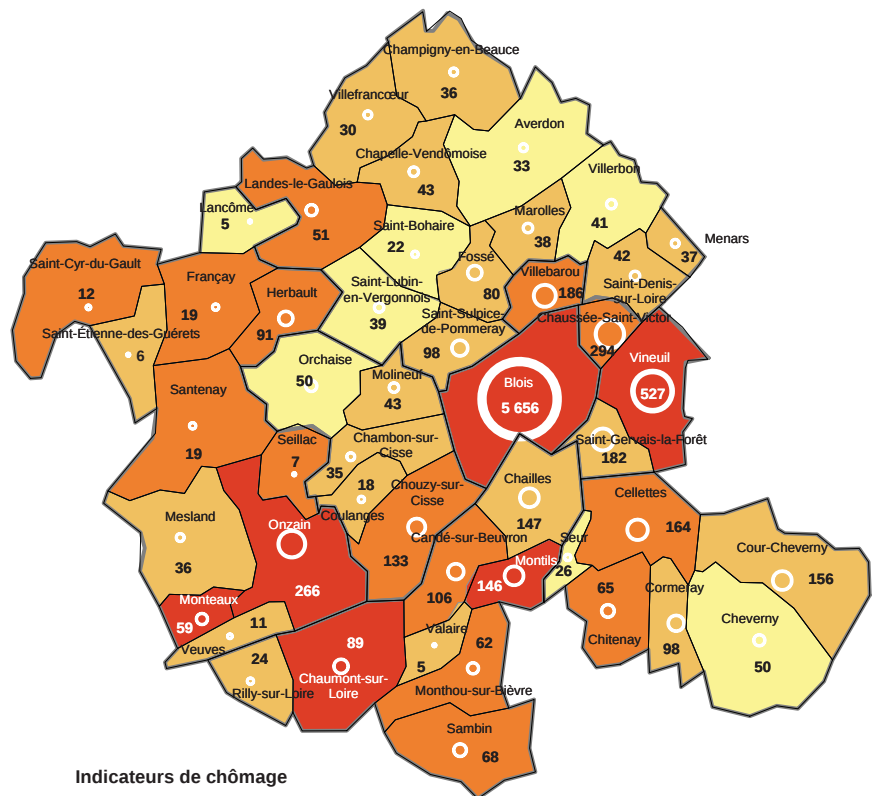
D'après sources : Pôle emploi, INSEE – RP 2013

> 6 demandeurs d'emploi sur 10
résident à Blois.

> L'indicateur de chômage (qui rap-
proche le nombre de chômeurs du
nombre d'actifs) y est donc élevé
(28 % fin 2015, en hausse de 1,9
point en un an).

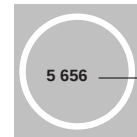
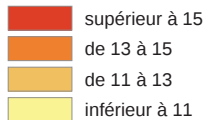
> Cet indicateur a augmenté dans
tous les territoires de la commu-
nauté d'agglomération en 2015, à
l'exception de l'Ouest (- 0,6 point).

... par commune



Indicateurs de chômage

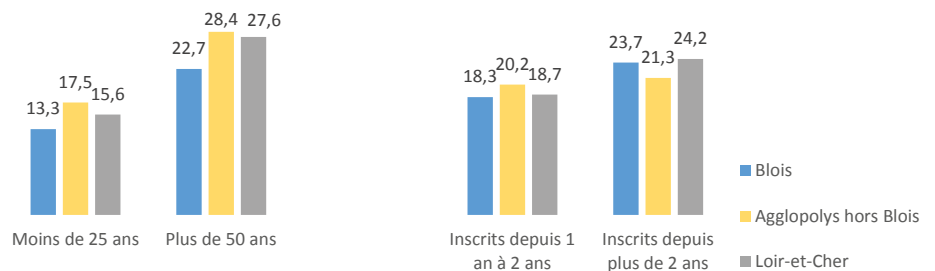
Nombre de demandeurs d'emploi
de catégories A, B et C au 31/12/15
pour 100 actifs de 15 à 64 ans



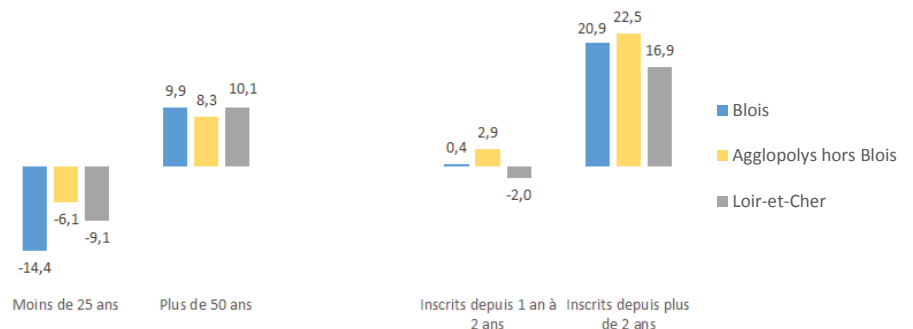
Nombre de demandeurs d'emploi
de catégories A, B et C au 31/12/15

D'après sources : Pôle emploi, INSEE – RP 2013

Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre 2015 (en %)



et évolution en 2015 (en %)



D'après source : Pôle emploi, 2015

PUBLICS RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

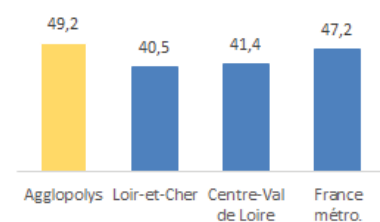
L'accroissement du chômage de très longue durée s'est aussi accompagné d'une **augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA**, une partie des chômeurs en fin de droits basculant dans le dispositif. La hausse a cependant été **relativement modérée pour ceux percevant le minimum forfaitaire (RSA socle)**. Elle a principalement affecté **Blois et l'Ouest de l'agglomération** qui en recensaient déjà une proportion plus élevée, ainsi que le Sud-Est jusqu'alors davantage épargné. **En un an, la hausse est de 2,4 % pour Agglopolys**. Le nombre de bénéficiaires du **RSA activité seul**, en vigueur jusqu'en fin décembre 2015, a augmenté de façon nettement plus importante pour la seconde année consécutive (+ 16 % en 2014 ; + 7,7 % en 2015). Le périmètre d'intervention du CIAS compte désormais **plus de 1 000 personnes dites «travailleurs pauvres»**.

Alors que la population de 15 à 24 ans tend à se réduire dans le territoire, **le nombre de jeunes en difficulté s'accroît encore** : **+ 1,8 % de jeunes non insérés en 5 ans**, **+ 4 % de jeunes ayant eu au moins un entretien auprès de la Mission locale du Blaisois** (soit plus de 2 000 jeunes de 16 à 25 ans).

Notons enfin que plus de **4 300 personnes** sont reconnues **travailleurs handicapés**. Leur nombre, comme celui des **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)**, est aussi en **augmentation** en 2015 (proche de 4 % pour l'AAH).

La hausse du nombre de bénéficiaires du RSA se poursuit

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA socle (avec ou sans le RSA activité) au 31/12/2015 pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans



D'après sources : CAF, MSA, DREES (région et France métropolitaine), Insee - RP 2013.

> 2 911 personnes bénéficient du RSA socle* (avec ou sans le RSA activité) au sein d'Agglopolys **fin 2015**.

> La hausse (+ 2,4 % en un an) est plus modérée que sur les autres territoires de référence et proche du niveau national.

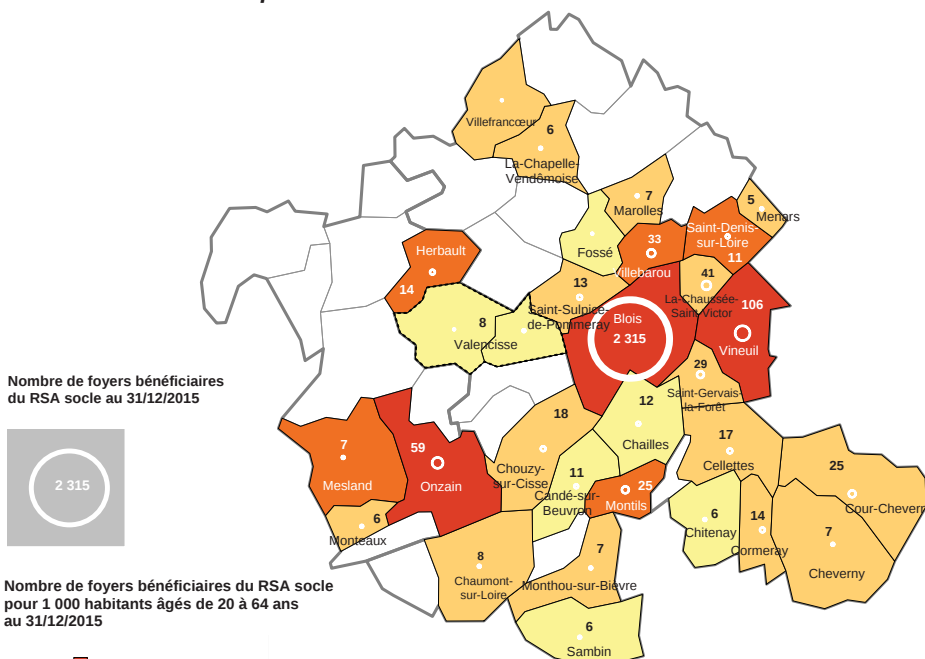
> Cette nouvelle dégradation ne concerne que les territoires de Blois, de l'Ouest et du Sud-Est.

> La proportion de foyers bénéficiaires du RSA socle est **beaucoup plus forte à Blois (90 bénéficiaires pour 1 000 habitants** âgés de 20 à 64 ans), que dans les autres territoires, la moyenne étant de 49 pour 1 000 pour Agglopolys dans son ensemble.

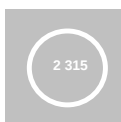
> Comparé à d'autres villes présentant des caractéristiques communes, **Blois se situe dans la moyenne** (le poids des allocataires du RSA socle dans la population y étant très variable selon les villes).

* Voir définition du RSA et nouvelles modalités page 14

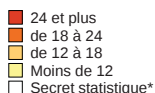
Nombre de foyers bénéficiaires du RSA socle au 31/12/2015 (y compris les individus percevant simultanément le RSA socle et le RSA activité) pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans



Nombre de foyers bénéficiaires du RSA socle au 31/12/2015



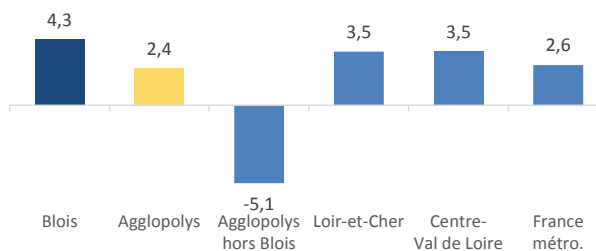
Nombre de foyers bénéficiaires du RSA socle pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans au 31/12/2015



D'après sources : CAF, MSA, Insee - RP 2013

* Le nombre de bénéficiaires du RSA socle est collecté auprès de la CAF et de la MSA. Les données ne sont communiquées que lorsque l'effectif auprès de l'un des organismes est supérieur à 5. Il se peut, du fait du cumul des 2 sources de données, que quelques communes accueillant 5 bénéficiaires (ou légèrement plus) se soient glissées parmi celles soumises au secret statistique.

Évolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA socle au 31/12/2015 (en %) (socle seul ou avec activité)



D'après sources : CAF, MSA, DREES (région et France métropolitaine), Insee - RP 2013, Ined

A partir du 1er janvier 2016, la prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. Le RSA ne désigne désormais plus que le RSA socle.

> Le CIAS du Blaisois intervient auprès des bénéficiaires du RSA, isolés ou en couple sans enfant, résidant dans l'une des 26 communes de l'ancien périmètre d'Agglopolys (sa mission a été étendue à l'ensemble du territoire mi-2016). **1 406 foyers bénéficiaires du RSA relevaient ainsi du CIAS fin 2015** (soit 36 de plus que fin 2014). Le **nombre d'accompagnements réalisés** a par contre été nettement renforcé : **+ 25 % en un an.**

	<i>Nombre de foyers bénéficiaires du RSA</i>	<i>dont foyers bénéficiaires du RSA socle (avec ou sans activité)</i>			<i>dont foyers bénéficiaires du RSA activité seul</i>		
	<i>au total</i>	<i>En nombre</i>	<i>pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans</i>	<i>Évolution en % par rapport à 2014</i>	<i>En nombre</i>	<i>pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans</i>	<i>Évolution en % par rapport à 2014</i>
Blois	3 042	2 351	90,9	4,3	691	26,7	3,9
Ouest	151	99	24,5	8,8	52	12,9	6,1
Couronne Est	342	211	21,7	- 8 ,7	131	13,5	9,2
Sud Est	120	76	14,4	15,2	44	8,3	29,4
Sud Ouest	129	73	13,4	- 11,0	56	10,3	43,6
Couronne Ouest	57	34	12,5	- 22,7	23	8,5	35,3
Nord	118	67	11,0	- 11,8	51	8,3	4,1
Agglopolys	3 959	2 911	49,2	2,3	1 048	17,7	7,7
Loir-et-Cher	10 067	7 334	40,5	3,4	2 733	14,8	10,8
<i>Centre-Val de Loire</i>			41,4	3,5		15,7	11,5
France métro.			47,1	2,6			

D'après sources : CAE MSA, DREES (pour Centre et France), Insee - RP 2013

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA activité seul pour 1000 habitants âgés de 20 à 64 ans en 2015

- 25 et plus
- de 18 à 25
- de 13 à 18
- Moins de 13
- Secret statistique*

Blois 691

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA activité seul en 2015

Comme pour le RSA socle, quelques communes peuvent compter 5 bénéficiaires (ou légèrement plus) et qu'en raison du secret statistique appliqué par les partenaires l'information ne soit pas disponible.

D'après sources : CAF, MSA, Insee - RP 2013

> Au total, **676** résidents d'Agglopolys ont été **salariés en insertion** en 2015, dont plus de 9 sur 10 habitent à Blois. **Plus de 200 bénéficiaient au préalable du RSA** (avec conventionnement du Conseil départemental).

D'après sources : SIAE

Plus d'un jeune sur 6 n'est ni en emploi ni en formation

> 12 355 jeunes de 15 à 24 ans vivent dans le territoire d'Agglopolys **en 2013**, soit une **diminution de 3 % en 5 ans** (350 jeunes de moins). Cette baisse est plus importante à Blois : - 6 % (soit 450 jeunes de moins). Parallèlement, **les territoires du Sud en gagnent plus de 160**.

> La **part des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme** (ou d'un niveau égal ou inférieur au brevet des collèges) **est élevée à Blois**, où ils représentent **11,3 %** des jeunes de 15 à 24 ans, et dans une moindre mesure, à l'Ouest (près de 10 %).

> Au total, près de **1 200 jeunes** d'Agglopolys sont concernés ; 66 % d'entre eux habitent à Blois.

> 2 100 jeunes sont non insérés (ni en formation, ni en emploi), soit plus d'un jeune sur 6.

> Ils sont **proportionnellement plus nombreux** dans les 2 territoires qui comptent davantage de non diplômés (**Blois et l'Ouest**) mais les écarts entre territoires sont plus resserrés.

> 16 % des jeunes non insérés résident à **plus de 10 minutes en voiture d'une permanence de la Mission locale du Blaisois**. 350 jeunes sont dans cette situation, dont 80 à plus de 15 min, habitant principalement dans les communes situées dans toute la frange nord d'Agglopolys.

> Toutefois, il semble que la Mission locale ait plus de mal à **capter les jeunes en difficulté dans les 3 territoires situés à l'ouest** : entre 6 et 7 jeunes ont eu au moins un entretien en 2015 pour 10 non insérés. A Blois ou en Couronne Est ce ratio est supérieur à 9 sur 10.

> Au total, **la Mission locale a reçu plus de 2 000 jeunes** résidant dans le périmètre d'intervention du CIAS au cours de l'année. 7 sur 10 sont Blésois.

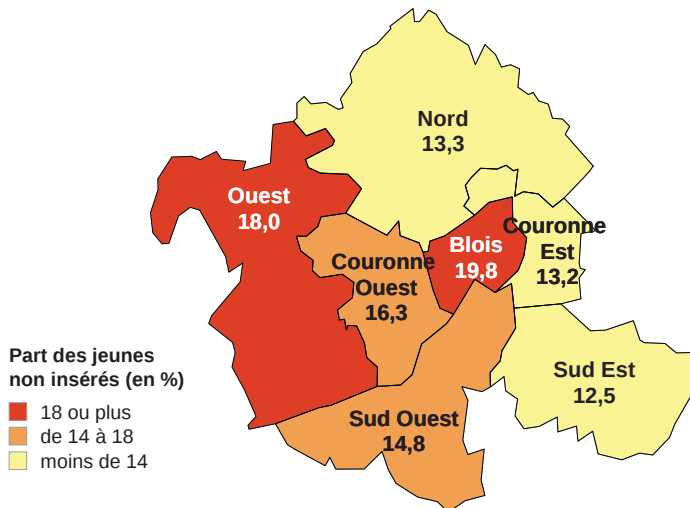
Les jeunes de 15 à 24 ans non insérés ou sans diplôme en 2013

	Jeunes de 15 à 24 ans	Jeunes non insérés* (ni en formation, ni en emploi)	Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou avec un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges		
Territoires	Nombre	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)
Blois	6 859	1 357	19,8	778	11,3
Ouest	670	121	18,0	65	9,7
Couronne Ouest	406	66	16,3	30	7,5
Sud Ouest	946	140	14,8	78	8,2
Nord	915	122	13,3	57	6,2
Couronne Est	1 776	234	13,2	142	8,0
Sud Est	782	97	12,5	35	4,4
Agglopolys	12 355	2 137	17,3	1 185	9,6
Loir-et-Cher			18,2	10,7	
Centre-Val de Loire			17,3	9,3	
France métropolitaine			16,2	9,3	

* *Sont considérés comme non insérés les jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation au sein du système scolaire (c'est à dire en formation initiale, continue, en apprentissage ou en professionnalisation)*

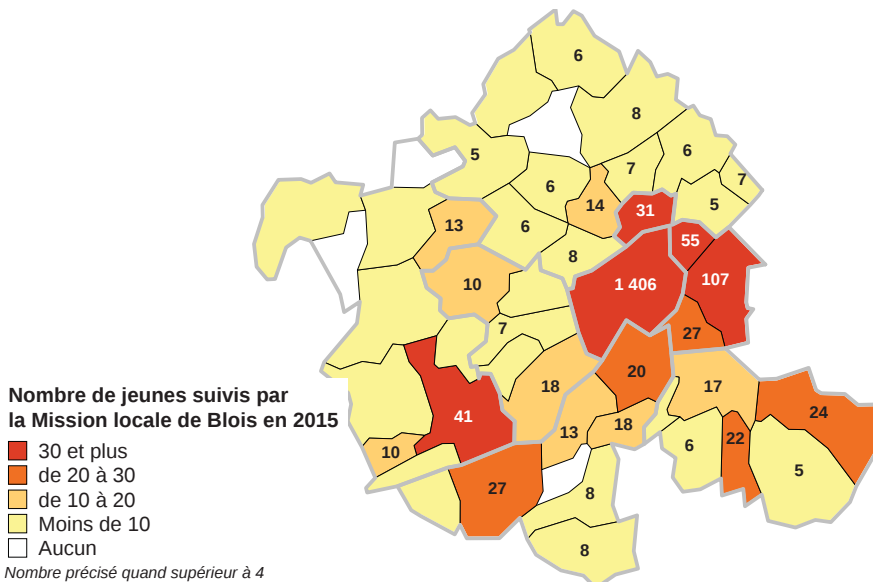
D'après source : Insee - RP 2013

**Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés
par territoire en 2013**



D'après source : Insee - RP 2013

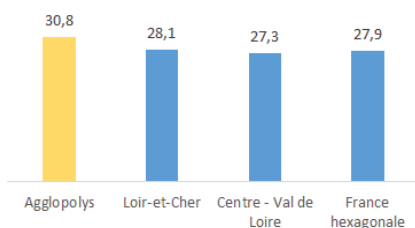
Nombre de jeunes suivis par la Mission locale de Blois en 2015, par commune



D'après source : Mission Locale du Blaisois

Hausse du nombre de bénéficiaires de l'AAH en 2015

Nombre de bénéficiaires de l'AAH au 31/12/2015 pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans



D'après sources : CAF, MSA, DREES (région et France métropolitaine), Insee - RP 2013.

> **1 836 personnes perçoivent l'AAH** (Allocation aux adultes handicapés) fin 2015, soit 3,8 % de plus qu'en 2014 (67 individus supplémentaires).

> Elles sont **proportionnellement plus nombreuses à Blois**, d'où un ratio un peu supérieur à Agglopolys, comparé aux territoires de référence. Bon nombre d'entre elles résident **dans les quartiers d'habitat social**. Le prix des loyers et l'accessibilité plus aisée d'une partie des logements favorisent sans doute leur installation dans ces quartiers.

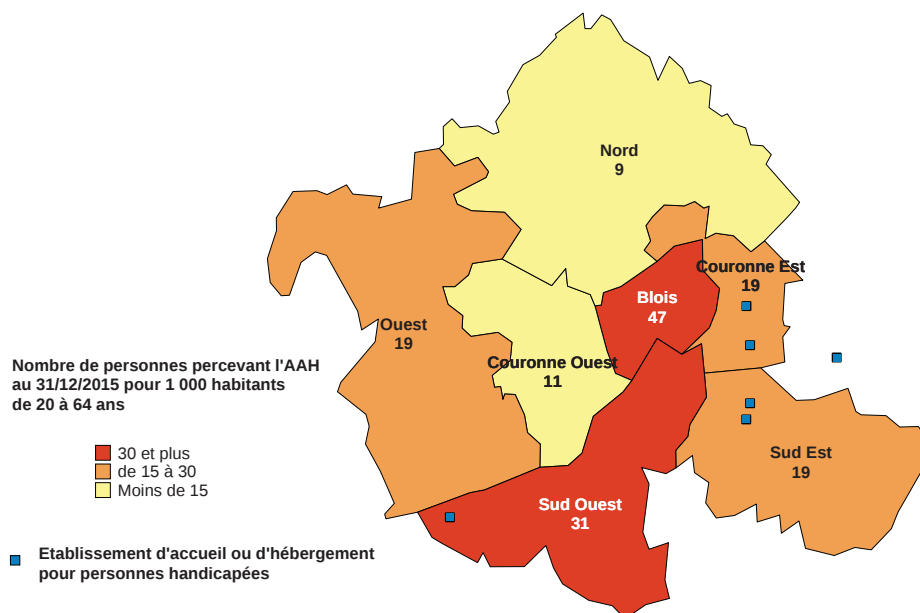
> Notons que les **établissements d'hébergement et d'accueil de jour** dédiés aux adultes handicapés sont principalement regroupés dans les communes de Vineuil et Cellettes. Un foyer de 80 places est localisé à Rilly-sur-Loire, d'où un ratio plus important de bénéficiaires (31 ‰) au Sud Ouest.

> Les services du CIAS soulignent de **plus grandes difficultés financières rencontrées par les bénéficiaires de l'AAH** qui les ont sollicités en 2015.

> **4 310 personnes** sont reconnues **travailleurs handicapés** auprès de la MDPH de Loir-et-Cher fin 2015.

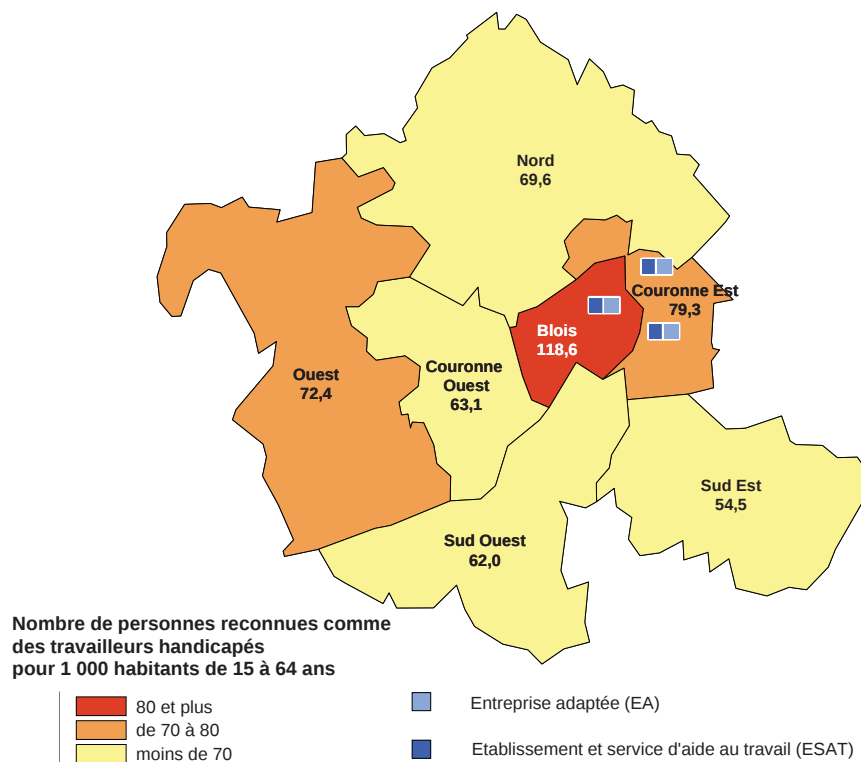
> 55 % d'entre eux vivent à Blois. Notons la **présence d'ESAT** (établissements et services d'aide au travail) **et d'entreprises adaptées dans 3 communes : Blois, la Chaussée-Saint-Victor et Vineuil**. A Vineuil, un centre d'hébergement est associé à l'ESAT.

Nombre de bénéficiaires de l'AAH auprès au 31/12/2015 pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans et établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes handicapées



D'après sources : CAF, MSA Berry-Touraine, Insee - RP 2013

Nombre de personnes reconnues comme travailleurs handicapés par la MDPH de Loir-et-Cher au 31/12/2015 pour 1 000 habitants de 15 à 64 ans et établissements facilitant leur accès au travail



D'après sources : MDPH, Insee - RP 2013

LES DIFFICULTÉS DE LOGEMENT, DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Les éléments disponibles sur les questions du logement sont assez disparates et ne permettent pas de déceler une réelle tendance de l'évolution de la situation des habitants.

Le **nombre de bénéficiaires d'une allocation logement** est **stable** en 2015 alors qu'il se rétracte sur le reste du département. **Celui des bénéficiaires du FSL augmente.**

Le **SIAO** (Service d'information, d'accueil et d'orientation), par lequel transite l'essentiel des **demandes d'hébergement et d'accès au logement des ménages les plus défavorisés**, indique par contre une **baisse du nombre de ménages les ayant sollicité** pour l'ensemble du Loir-et-Cher. 9 demandes sur 10 émanent de ménages de Blois représentant près de 1 500 ménages. Parmi les motifs de demande, les difficultés économiques et sociales sont les plus fréquentes mais en retrait en 2015, alors que les **ruptures d'hébergement** apparaissent sensiblement **plus nombreuses** que précédemment. L'**abri de nuit de Blois** a permis d'accueillir **plus de 300 personnes** sur des courtes durées, chiffre en hausse en raison d'une plus grande rotation voulue.

84 % des locataires du parc social résident à Blois

> **6 ménages sur 10 sont propriétaires** au sein d'Agglopolys en 2013 et près de 8 sur 10 sur le territoire hors Blois.

> 8 166 ménages sont locataires du parc HLM, dont 84 % résident à Blois.

> Avec le PRU (projet de rénovation urbaine amorcé en 2005) le **nombre de locataires HLM** s'est sensiblement **réduit dans la ville centre** (- 7 % en 5 ans, soit **près de 500 locataires HLM en moins**) et s'accroît en parallèle dans presque tous les autres territoires, et notamment dans la Couronne Est (+ 170) et dans une moindre mesure au Nord (+ 70).

> **850 ménages** sont **logés à titre gratuit**. L'effectif concerné est en forte baisse sur Blois (- 33 % en 5 ans).

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur résidence principale en 2013 par territoire

Territoires	Propriétaires		Locataires		dont locataires d'une HLM vide		Logés gratuitement	
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
Blois	8 837	39,1	13 369	59,1	6 856	30,3	403	1,8
Couronne Est	5 507	71,3	2 070	26,8	678	8,8	150	1,9
Ouest	2 393	75,2	713	22,4	219	6,9	77	2,4
Nord	3 690	85,0	611	14,1	174	4,0	41	0,9
Sud Ouest	2 921	80,7	626	17,3	95	2,6	70	1,9
Couronne Ouest	1 722	85,7	261	13,0	53	2,6	26	1,3
Sud Est	3 099	79,6	712	18,3	92	2,4	84	2,1
Agglopolys	28 168	59,4	18 363	38,8	8 166	17,2	850	1,8
Loir-et-Cher	100 620	68,3	43 926	29,8	2 808	12,1	17 856	1,9
Centre-Val de Loire		64,0		34,2		14,7		1,8
France métropolitaine		57,8		39,9		14,6		2,3

D'après sources : INSEE RP 2013

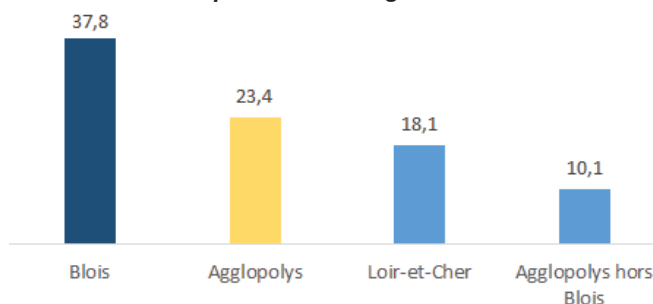
Stabilité du nombre de bénéficiaires d'une aide au logement en 2015

> **11 072 ménages** d'Agglopolys **perçoivent une aide au logement fin 2015** ; plus de 3 sur 4 vivent à Blois.

> Le **nombre** de bénéficiaires est **stable par rapport à 2014**. Il augmente de 3 % dans la couronne Ouest alors qu'il se réduit à l'Ouest (- 6,7 %) et dans le Sud-Ouest (- 4,7 %)

> 45 % des aides de la CAF sont attribuées à des locataires du parc social, 41 % à des locataires du parc privé, 6 % à des personnes en établissement et 6 % à des ménages en accession à la propriété.

Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement au 31/12/15 pour 100 ménages



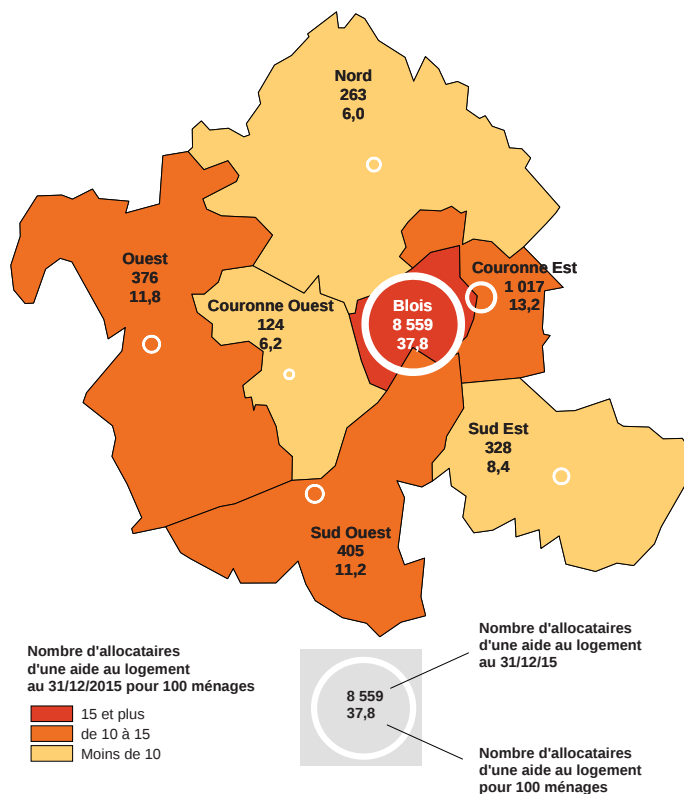
D'après sources : CAF de Loir-et-Cher et MSA Berry-Touraine (31/12/2015), INSEE RP 2013

Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement au 31/12/15 pour 100 ménages

Les aides au logement

Trois aides personnelles non cumulables sont proposées sous condition de ressources :

- l'aide personnalisée au logement (APL) s'adresse aux ménages résidant dans le parc social ou bénéficiant d'un prêt conventionné ;
- l'allocation logement à caractère familial (ALF) est versée aux ménages ayant des personnes à charge et qui ne résident pas dans les logements ouvrant droit à l'APL ;
- l'allocation logement à caractère social (ALS) s'adresse aux ménages qui ne remplissent pas les conditions pour être éligibles à l'APL ou l'ALF.



D'après sources : CAF de Loir-et-Cher et MSA Berry-Touraine (31/12/2015), INSEE RP 2013

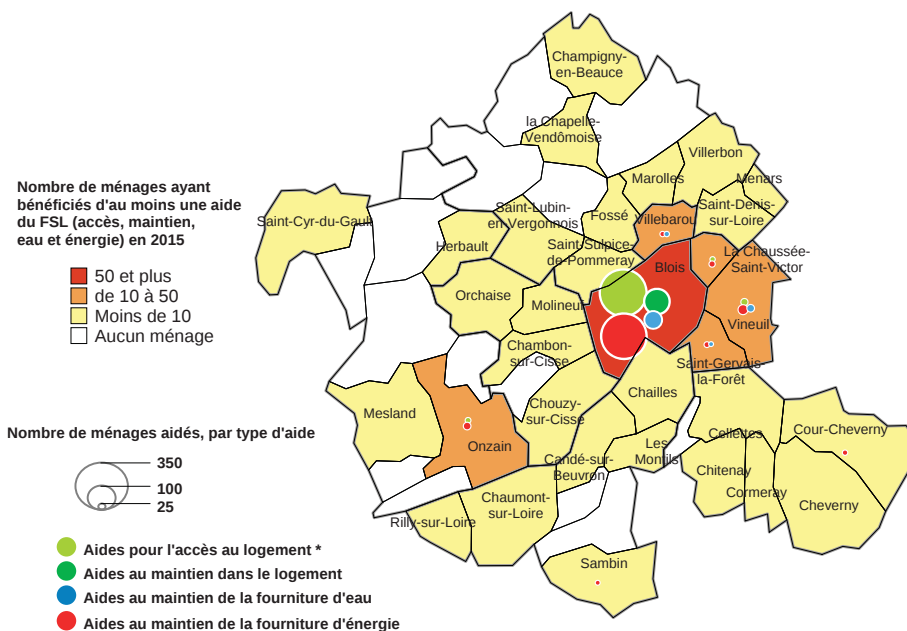
Les habitants de Blois, principaux bénéficiaires des aides du FSL

> **979 ménages** ont bénéficié d'**au moins une aide du FSL** en 2015 : accès ou maintien dans le logement, contribution au financement de factures d'eau ou d'énergie. Au total, **2 % des ménages** de l'agglomération ont ainsi été aidés. Dans 7 cas sur 10, ces aides ont pris la forme de secours financiers.

> Le **nombre** d'aides du FSL (hors énergie, non disponible pour 2014) **a augmenté de 14 % en 2015**. Les plus fortes évolutions concernent le dispositif «eau» (+ 38 %) en raison de sa mise en place récente et le maintien dans le logement (+ 30 %).

> Plus de 85 % des aides facilitant l'accès et le maintien dans le logement sont accordées à des habitants de Blois, contre seulement 1 dossier sur 2 aidés pour une facture d'eau.

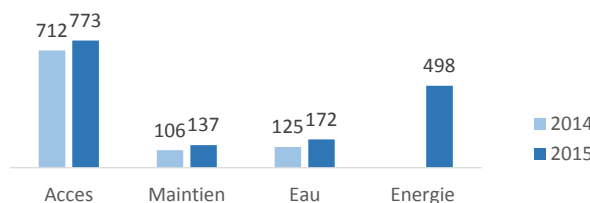
Nombre d'aides du FSL (Fonds de Solidarité Logement) accordées en 2015



* Pour les aides en faveur de l'accès au logement la commune de résidence indiquée dans le dossier est celle avant emménagement dans un nouveau logement.

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Nombre d'aides accordées par le FSL en 2014 et 2015



Les données concernant les aides «énergie» ne sont pas disponibles en 2014

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher.

DES INDICATEURS SOCIAUX MOINS DÉFAVORABLES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

La **situation financière des ménages âgés** apparaît **globalement confortable** : le Loir-et-Cher se place au 12^e rang concernant le taux de pauvreté des ménages de 75 ans ou plus. Il figure au 3^e rang des départements de métropole relevant la plus faible proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse (certaines personnes peuvent néanmoins ne pas solliciter l'aide à laquelle elles auraient droit).

Ces indicateurs sont également favorables sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys. Le **taux de pauvreté** de la classe d'âge (5,7 %) est **inférieur à celui de la région ou de la métropole, y compris à Blois (6,8 %)**. Les **bénéficiaires du minimum vieillesse** sont par contre **proportionnellement plus nombreux dans la ville centre**. 520 personnes âgées d'Agglopolys en sont bénéficiaires, dont 400 à Blois.

Le **montant moyen des retraites** (1 050 euros en droit propre après carrière complète au régime général), est **proche du niveau régional**.

Avec le vieillissement de la population, le recours à l'**APA à domicile** concerne chaque année un nombre croissant de personnes : **1 480** ont des **droits ouverts fin 2015**. L'APA est davantage sollicitée par des personnes en situation de quasi-dépendance en périphérie qu'à Blois : plus d'un quart des bénéficiaires sont en GIR 1 ou 2 contre un cinquième dans la ville centre.

830 habitants supplémentaires âgés de 75 ans et plus en 5 ans

> **10 520 habitants** d'Agglopolys ont **75 ans ou plus** en 2013, soit 830 de plus en 5 ans (+ 8,6 %).

> L'**augmentation** en 5 ans est particulièrement **forte dans les Couronnes Est** (+ 19 %) **et Ouest** (+ 18 %) **ainsi que dans le Nord** (+ 16 %).

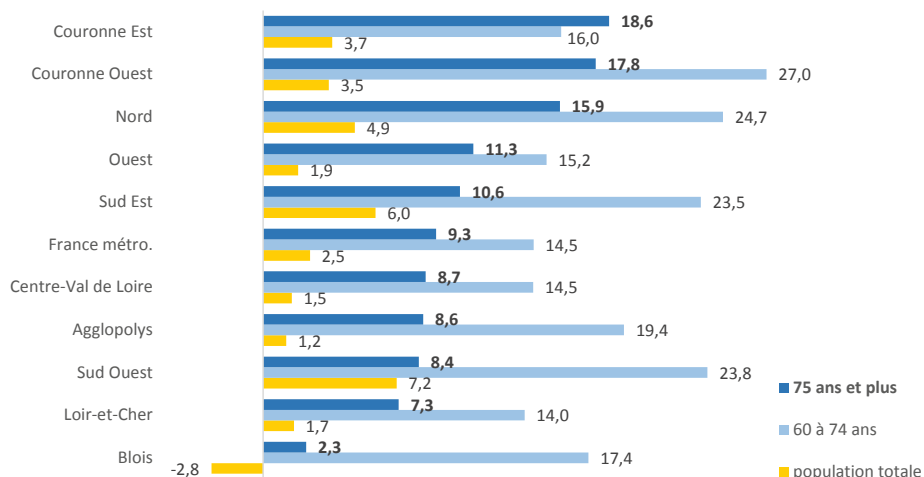
> **Blois**, qui a perdu de la population au cours de la période, enregistre une **hausse modérée d'habitants de 75 ans ou plus** (+ 2,3 %), soit une centaine de personnes supplémentaires. Dans ce même temps, le nombre d'habitants de **60 à 75 ans** s'accroît nettement (+ 17,4 %, soit **près de 1 000 personnes de plus** de la tranche d'âge).

Population des 60 ans et plus par territoire en 2013
effectifs et part dans la population totale

Territoires	Population (en nb)	60-74 ans		75-79 ans		80 ans et plus	
		en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
Blois	45 539	6 604	14,5	1 586	3,5	3 167	7,0
Couronne Est	17 790	3 111	17,5	797	4,5	1 306	7,3
Couronne Ouest	4 694	931	19,8	180	3,8	219	4,7
Nord	10 504	1 925	18,3	325	3,1	422	4,0
Ouest	7 386	1 169	15,8	311	4,2	586	7,9
Sud Est	9 308	1 657	17,8	340	3,7	528	5,7
Sud Ouest	9 399	1 284	13,7	286	3,0	468	5,0
Agglopolys	104 620	16 680	15,9	3 825	3,7	6 697	6,4
Loir-et-Cher	332 001	57 415	17,3	14 532	4,4	25 374	7,6
Centre-Val de Loire			16,2		3,9		6,7
France métropolitaine			15,0		3,5		5,8

Source : Insee - RP 2013

Évolution (en %) de la population de 60 ans et plus par territoire
entre 2008 et 2013 et comparaison avec la population totale



Source : Insee - RP 2013

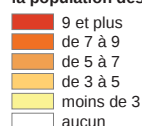
> **6 700** personnes sont âgées de **80 ans ou plus**.

> Près de 9 sur 10 résident à domicile. **2 800** d'entre elles **vivent seules**.

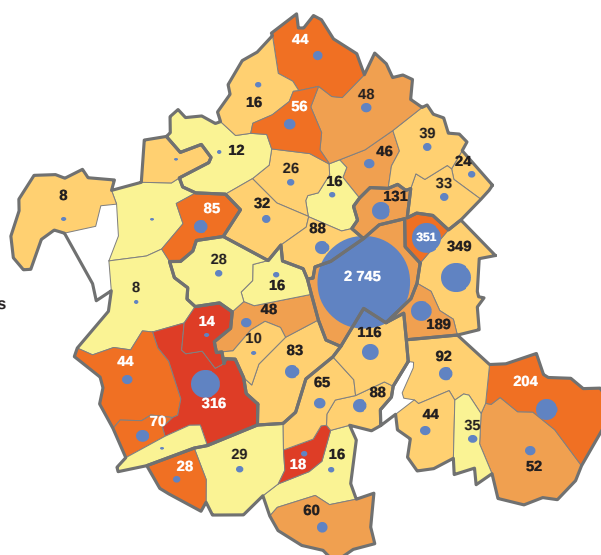
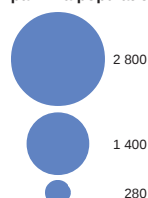
> La proportion de ménages âgés (hors établissement) est un peu plus élevée dans le secteur d'Onzain.

Répartition des personnes de 80 ans ou plus par commune en 2013 (hors personnes en établissement)

Part des 80 ans et plus dans la population des ménages (en %)



Nombre de personnes de 80 ans et plus parmi la population des ménages



Source : Insee - RP 2013

Un niveau de ressources plutôt confortable dans l'ensemble

> Le **revenu médian** des personnes âgées de **75 ans ou plus** est **légèrement inférieur**, en 2013, à **celui de l'ensemble des ménages d'Agglopolys** ; il a par ailleurs augmenté plus faiblement au cours de l'année.

> A **Blois**, le revenu médian est nettement **plus confortable** pour les plus âgés (**supérieur de 4 200 euros à celui de l'ensemble des ménages**).

> Moins de **6 % des ménages de 75 ans ou plus** du territoire d'intervention du CIAS vivent **en dessous du seuil de pauvreté**. Ils sont proportionnellement un peu plus nombreux à **Blois (6,8 %)** mais le taux de pauvreté concernant cette tranche d'âge est l'un des plus faibles enregistrés parmi une quinzaine de villes comparables. Il est, en outre, **très inférieur à celui des ménages plus jeunes** (rappelons qu'en moyenne il est de 23,8 % tous âges confondus).

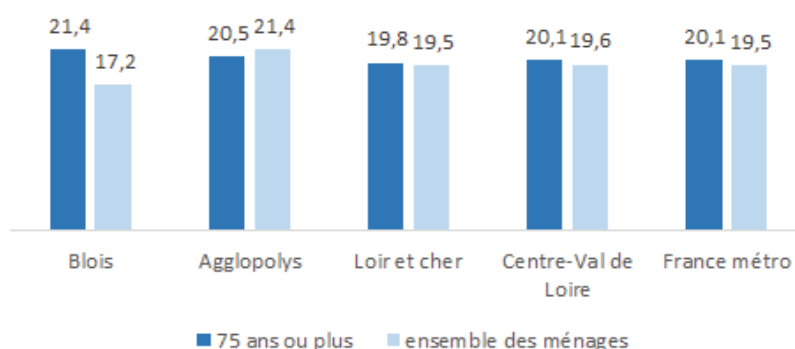
> Le **taux de pauvreté** des ménages de **60 à 74 ans** est par contre **relativement élevé dans la ville centre** : **11,8 %** contre 6,9 % en moyenne pour l'Agglomération.

> 23 000 résidents d'Agglopolys percevaient une retraite du régime général en 2015, dont 1 083 nouveaux retraités par rapport à 2014.

> Le **montant moyen perçu en droit propre (1 050 euros)**, après carrière complète au régime général, est **proche du montant régional**. Il demeure sensiblement **plus faible pour les femmes** (954 euros contre 1 132 euros pour les hommes), soit **16 % de moins**.

Comparaison des niveaux de revenus des personnes de 75 ans et plus avec celui de l'ensemble des ménages

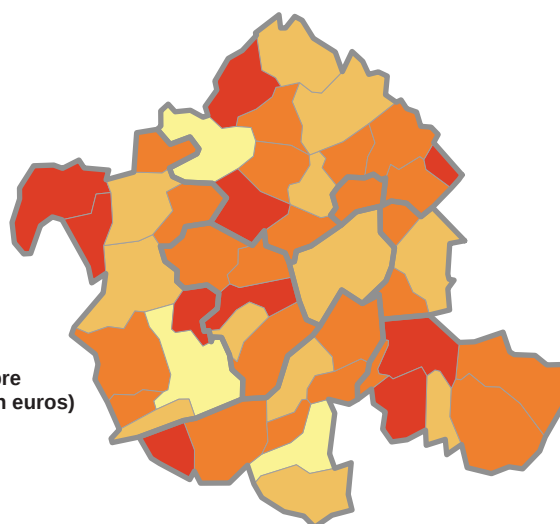
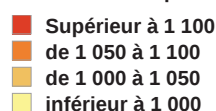
Revenus déclarés médians en 2013 par unité de consommation (en milliers d'euros)



D'après source : Insee - FILOSoFi 2013

Montant mensuel moyen versé en droit propre aux retraités relevant de la CARSAT en 2015 avec carrière complète

Montant mensuel moyen des retraités en droit propre avec carrière complète (en euros)



Sources : CARSAT Centre - Val-de-Loire 2015

> 5 % des blésois de 65 ans et plus perçoivent le minimum vieillesse. Ce taux est de seulement 1,1 % en moyenne dans les autres territoires d'Agglopolys.

> Le nombre d'allocataires du minimum vieillesse a augmenté de 9 % en 2 ans sur le territoire d'Agglopolys, pour désormais concerner 522 personnes*. C'est à Blois que la hausse a été la plus importante (+ 12 %, soit une quarantaine de personnes supplémentaires en un an).

> Certaines personnes éligibles au minimum vieillesse peuvent ne pas le demander afin d'éviter que les sommes avancées soient déduites au moment de leur héritage**.

* Les données relevant du RSI et des autres Caisses de retraite n'ont pas été collectées pour le minimum vieillesse. Celles relatives au montant moyen des retraites n'a pas pu être transmis par la MSA à un niveau géographique fin.

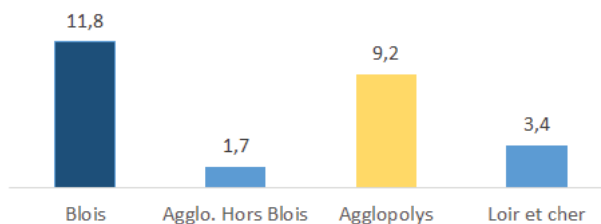
** Déduction des sommes versées pour le minimum vieillesse lorsque le montant de l'héritage est supérieur à 39 000 euros, ce qui est souvent le cas lorsqu'une personne est propriétaire de son logement

Les retraités du Régime général et les bénéficiaires du minimum vieillesse en 2015

Territoires	Nb de retraités affiliés au Régime général	Nouveaux retraités en 2015		Part des femmes bénéficiaires		Bénéficiaires du minimum vieillesse*	Évolution 2013-2015 (en %)
		en nombre	âge moyen	en droit propre seul	en droit dérivé seul	en nombre	
Blois	9 485	416	62,3	50,9	94,1	399	11,8
Agglo. hors Blois	13 515	667	nd	47,8	89,4	123	1,7
Agglopolys	23 000	1 083	61,89	49,0	91,6	522	9,2
Loir-et-Cher	79 438	3 185	61,78	48,5	86,7	1 383	3,4
Région Centre			61,85	48,0	89,9		

Sources : CARSAT Centre - Val-de-Loire, MSA Berry-Touraine
* CARSAT et MSA. Pour les retraites, CARSAT seule

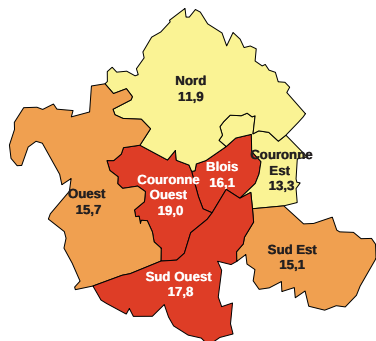
Évolution (en %) du nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse entre 2013 et 2015



D'après sources : CARSAT et MSA

Le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile se renforce encore

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus par territoire



Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus

- 16 et plus
- de 14 à 16
- Moins de 14

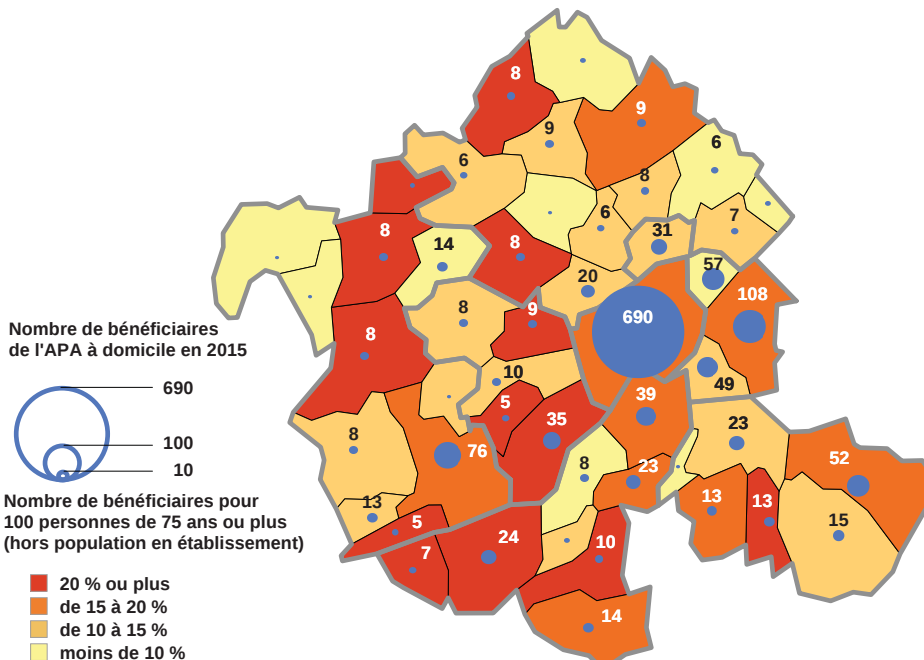
D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher, Insee - RP 2013

> 1 480 personnes bénéficient de l'APA à domicile en 2015, soit une augmentation de 5 % en 1 an.

> Le ratio du nombre de bénéficiaires pour 100 personnes de 75 ans et plus résidant hors établissement s'accroît de 2 points en 3 ans. Il atteint 15,4 % en 2015.

> Comme constaté les années antérieures, ce ratio est plus faible au Nord et en Couronne Est.

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile en 2015 et ratio pour 100 personnes de 75 ans ou plus par commune



D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher (Droits ouverts au 31/12/2015), Insee - RP 2013

L'Allocation personnalisée d'autonomie attribuée dans le cadre du maintien à domicile repose sur l'élaboration d'un plan d'aide prenant en compte tous les aspects de la situation de la personne âgée. Le montant maximum du plan d'aide varie selon le degré de perte d'autonomie.

La personne âgée est rattachée à l'un des 6 groupes iso-ressources (Gir) :

1 = grande dépendance nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants
6 = personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante

Seuls les Gir 1 à 4 ouvrent droit à l'APA. La personne relevant des Gir 5 ou 6 peut demander une aide ménagère.

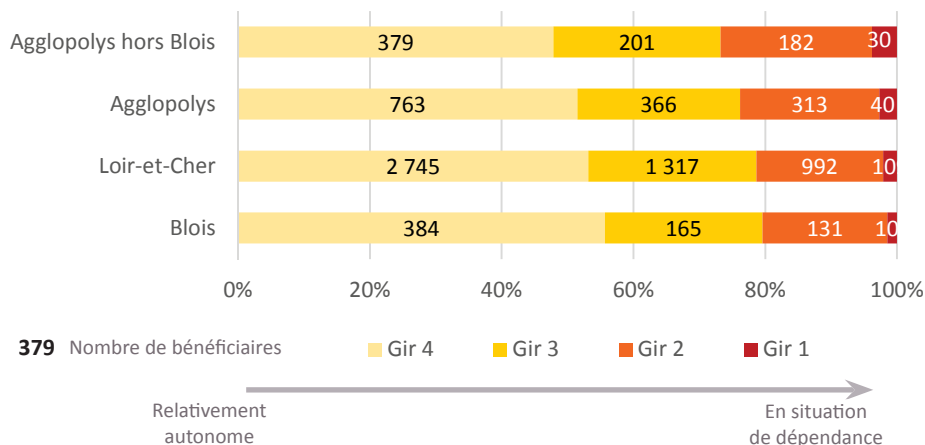
> Les bénéficiaires de l'APA ont 84 ans en moyenne sur le territoire (82 ans en 2012).

> Le **nombre de situations de quasi-dépendance** (GIR 1 et 2, avec nécessité d'une présence continue d'intervenants ou d'une prise en charge de la plupart des activités courantes) **a augmenté fortement** : + 22,1 % en un an.

> **353 individus** sont **concernés** en 2015.

> A Blois la proportion de personnes quasi-dépendantes parmi les bénéficiaires de l'APA est plus faible qu'en périphérie (20,4 % contre 26,8 %).

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile en 2015 selon le degré de dépendance



D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher (Droits ouverts au 31/12/2015)

Principales actions menées par le CIAS auprès des personnes âgées

> **1 003 personnes** ont bénéficié d'actions en faveur du **maintien à domicile de la part du CIAS (en tant que prestataire)** en 2015, soit une baisse de 3 % par rapport à 2014. Dans 8 cas sur 10, elles vivaient à Blois.

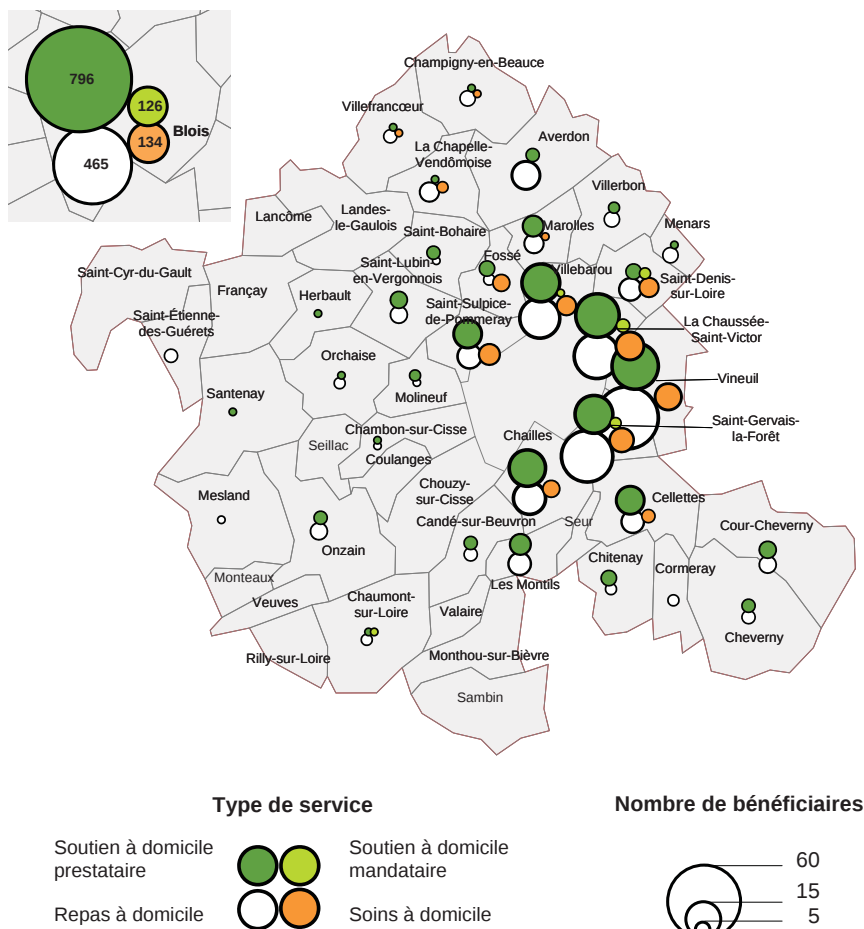
> Le soutien à domicile, assuré pour la **dernière année en mode mandataire**, n'a concerné que **135 personnes**.

> Au total, des habitants de plus de 30 communes de l'agglomération ont eu recours à l'un de ces services.

> En matière de **repas à domicile**, **732 personnes** ont été desservies au moins une fois dans l'année (759 en 2014).

> Le Service de **soins infirmiers à domicile** (SSIAD) du CIAS n'intervient que sur 17 communes. **203 personnes** en ont bénéficié en 2015 (chiffre en légère baisse). La durée moyenne de prise en charge s'est par contre allongée.

Les bénéficiaires d'actions menées en 2015 par le CIAS du Blaisois dans le domaine des services à la personne

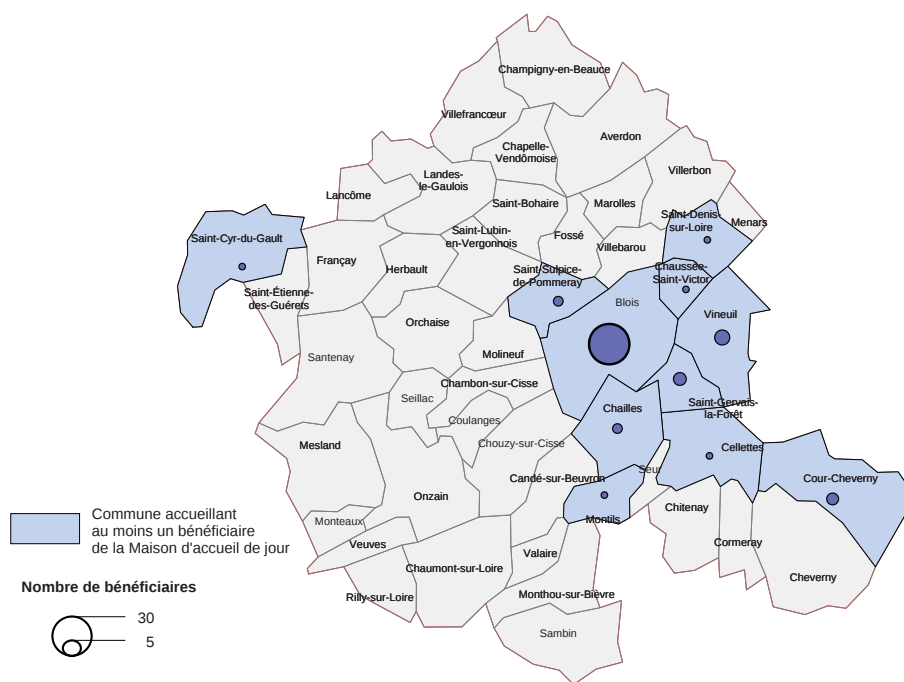


D'après source : CIAS du Blaisois

**Les bénéficiaires des services de la Maison d'accueil de jour
du service établissements du CIAS du Blaisois en 2015
selon la commune de résidence des usagers**

> **65 personnes** souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ont été **accueillies par la Maison d'accueil de jour de Vineuil** en 2015, dont 51 provenant de la communauté d'agglomération.

> La structure semble surtout capter des personnes résidant à proximité malgré le service transport assuré par le CIAS sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et les communes extérieures situées dans un rayon de 10 km autour de la Maison d'accueil.

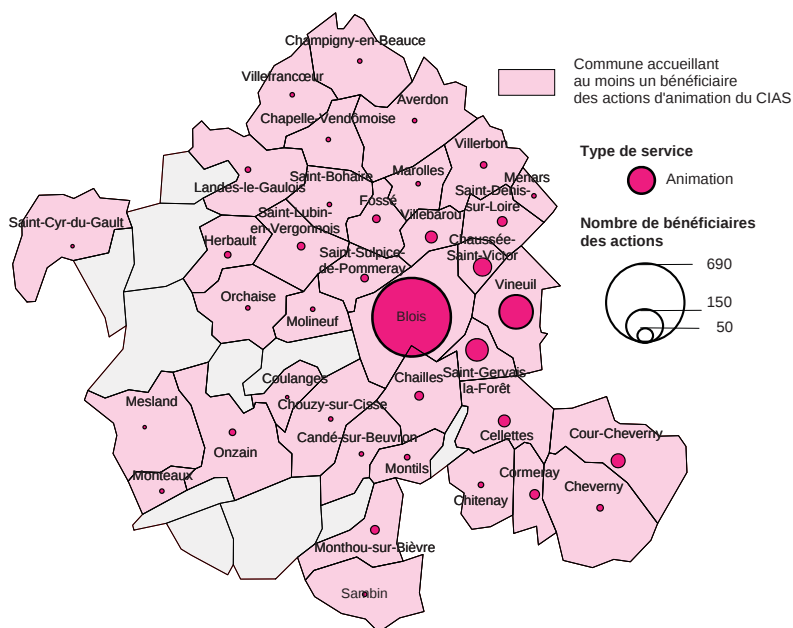


D'après source : CIAS du Blaisois

**Les bénéficiaires d'actions d'animations menées par le CIAS du Blaisois en 2015
selon leur commune de résidence**

> On note, en 2015, une **meilleure couverture territoriale des actions d'animation proposées par le CIAS du Blaisois** : une dizaine de communes ne comptent aucun bénéficiaire contre 25 l'année précédente.

> Au total, **1 180 personnes** ont participé à ces actions en 2015.



D'après source : CIAS du Blaisois



Réalisé avec le concours financier du CIAS du Blaisois
et du Conseil départemental de Loir-et-Cher



CIAS du Blaisois
4 rue des Cordeliers - BP 79 - 41004 BLOIS Cedex
Tél : 02.54.57.41.20 • Fax : 02.54.56.11.55
www.ciasdublaisois.fr - cias@ciasdublaisois.fr

Observatoire de l'Economie et des Territoires
Cité Administrative - 34 avenue Maunoury -
Porte B 1^{er} étage - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
www.observatoire41.com - infos@observatoire41.com